

bonjour

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

7e année No 139

Vendredi 14 mars 1980

20 pages

PROPANE 1973, boul. Talbot, CHICOUTIMI, 549-1712

VENTE DE GAZ ET D'APPAREILS

LA COPIE 30c AU COMPTOIR

Météo

Nuageux, neige (5 cm), vent modéré. Max.: moins 2.

Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre: 5-1-9

Hockey

Saguenéens 8 Montréal 4

Page B 1

la région

Question référendaire

Les syndiqués de la FTQ réclament la tenue d'un congrès spécial.

Page A 3

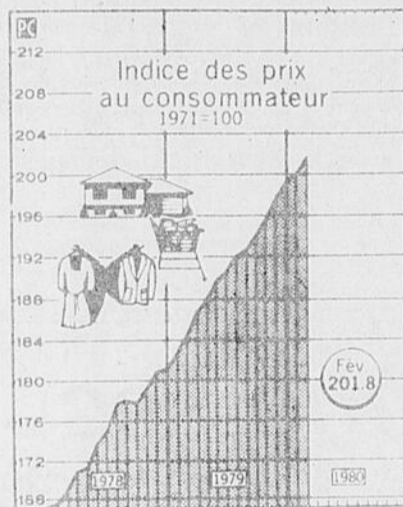
le québec

Intervention de Brassard

Prenant la parole lors du débat sur le libellé de la question référendaire, le député du comté Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, a rappelé le droit à l'égalité de tous les peuples.

Page A 9

le canada



Coût de la vie

L'indice des prix à la consommation a grimpé de 0,8 pour cent entre la fin de janvier et la fin de février 1980.

Page B 6

le monde

Chaise électrique

Gacy, accusé du meurtre sexuel de 33 jeunes hommes, a été condamné à la chaise électrique.

Page B 9

Jeu de... la mort

LAS VEGAS (AP) — Un sinistre "Jeu de la mort" pratiqué par certains membres du personnel de l'hôpital de soins intensifs Sunrise, se serait soldé par le décès prématuré de plusieurs patients, a révélé, jeudi, le journal Las Vegas Review.

A en croire des sources "dignes de foi" citées par le quotidien, certains employés du service de nuit de l'établissement effectuaient des paris sur la date à laquelle un quelconque patient, mal en point, passerait de vie à trépas.

Selon la police de Las Vegas qui a ouvert une enquête sur ces pratiques, les autorités pensent que dans certains cas, des malades dont le décès semblait proche auraient été "aidés" à franchir le seuil de l'éternité avec l'aide bénévole de ceux qui étaient précisément chargés de les maintenir en vie.

sommaire

- Annonces classées B 8
- Bandes dessinées B 5
- Bourse B 7
- Bridge B 5
- Cinéma A 8
- Décès B 9
- Finances B 6
- Horoscope B 5
- Mots croisés B 5
- Mot mystère B 5
- Patron B 8
- Sports B 1
- Télévision A 8

Pour nous rejoindre

- Publicité - 545-4474
- Rédaction - 545-4480
- Abonnement - 545-4664
- Annonces classées - 545-4895



GREENPEACE A L'OEUVRE — Pour les protéger de la mort, des membres de l'organisation Greenpeace pour la survivance des phoques, teignent à la peinture des bébé-phoques, au large des côtes est du Canada. Pour s'approcher des blanchons, les intervenants ont dû déjouer la garde-côtière canadienne.

(Photolaser PC)

Cet après-midi

Hautes personnalités attendues à Alma aux obsèques de J. Gagnon

ALMA (BM) — Plusieurs personnalités du monde politique et du domaine économique doivent assister, cet après-midi, aux funérailles du fondateur et président de la Fédération des caisses d'entraide, M. Jacques Gagnon, à l'église Saint-Joseph.

Hier, cinq ministres, plusieurs députés ainsi que des dirigeants de grosses entreprises avaient avisé la Fédération des caisses de leur venue. Pour recevoir tout le monde, on a dû augmenter le nombre de places réservées, à l'église Saint-Joseph, de 300 à 450.

Le gouvernement fédéral sera représenté par au moins trois ministres: MM. Pierre Bussières, ministre d'Etat aux Finances, Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale et Charles Lapointe, ministre d'Etat pour les petites entreprises; il était, hier, question que le ministre Jean Chrétien vienne également, mais à la fédération, on n'avait pas eu confirmation de cette nouvelle diffusée par une station de radio de Chicoutimi. Tous les députés fédéraux de la région doivent assister aux funérailles, en plus du député d'Abitibi, M. René Gingras, qui est membre du conseil d'administration de la fédération.

Quant au gouvernement du Québec, il sera représenté par le ministre des Coopératives et Insti-

tutions financières, M. Guy Joron, le ministre de la Justice et député de Chicoutimi, M. Marc-André Bé-



M. Guy Joron, ministre des Coopératives et Institutions financières.

dard, ainsi que par les députés Brassard, Vaillancourt et Desbiens.

La Compagnie d'aluminium du Canada sera représentée par son président et chef de direction, M. Patrick Rich, par le vice-président de l'exploitation de SECAL, M.

Doug Richie, par le président d'Alcan International, M. Roger Phillips, ainsi que par le vice-président des relations publiques pour SECAL, M. Jacques-R. Gagnon.

MM. Pierre MacDonald, de la Banque de Montréal, A.-F. Lizotte, président de Nordair, et Jean Douville d'Air Canada ont également annoncé leur venue.

Hommage du recteur

CHICOUTIMI (BM) — M. Jacques Gagnon a été un éducateur populaire dont le discours et l'oeuvre témoignent d'une nouvelle renaissance printanière au Québec.

C'est l'hommage qu'a rendu le recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, M. Gérard Arguin, hier, à l'endroit du fondateur des caisses d'entraide, M. Jacques Gagnon.

Selon M. Arguin, l'oeuvre de M. Gagnon a permis la naissance de plusieurs petites et moyennes entreprises en plus de favoriser l'essor des régions du Québec.

M. Arguin a également souligné l'aide des caisses d'entraide envers l'UQAC qui a pris la forme d'un prêt pour la construction, sur le chemin Saint-Martin, de résidences d'étudiants. M. Gagnon avait également contribué à mettre sur pied un nouveau programme de maîtrise en petites et moyennes organisations.

La tenue des Jeux d'hiver: incertitude

CHICOUTIMI (CF) — Une certaine incertitude continue de planer sur le dossier des Jeux du Canada, malgré la déclaration à La Presse Canadienne d'un porte-parole du ministre des Sports, selon lequel il n'y aurait aucune raison de renverser la décision d'attribuer les Jeux au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le cabinet des ministres fédéraux a pris hier la décision de rouvrir ou non le dossier, mais celle-ci se trouve toujours gardée dans le plus grand secret. Les députés Gilles Marceau et Marcel Dionne observent la même loi stricte du silence et

se contentent d'indiquer que le ministre Regan fera part publiquement de la décision finale "au cours des prochaines heures ou des prochains jours".

Le porte-parole du cabinet de M. Regan a confirmé, comme l'avait déjà rapporté Le Quotidien, qu'aucune demande de transfert des Jeux n'était parvenue au ministère jusqu'ici.

Des démarches, émanant de Trois-Rivières et de Rimouski, visant à obtenir des éclaircissements sur le choix du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme site des Jeux, ont

cependant déjà été rendues publiques.

Il ne paraît par ailleurs pas évident que le porte-parole de M. Regan a rapporté la décision du cabinet des ministres. Il appert qu'il s'en serait plutôt tenu à l'information déjà diffusée sur la question.

Il a d'ailleurs été possible d'apprendre, plus tôt cette semaine, que tous les ministres, sans pouvoir les identifier, n'étaient pas nécessairement d'accord pour garder fermé le dossier des Jeux d'hiver 1983 et s'en tenir sans autre forme de discussion à la décision du précédent gouvernement conservateur.

Une pétition de Rimouski

Pendant que le cabinet des ministres se penchait sur le dossier, la Chambre de commerce de Rimouski faisait parvenir hier, au premier ministre Pierre Elliott Trudeau, une pétition de 12.500 noms réclamant de l'information sur la ville recommandée par le Conseil des Jeux du Canada et une justification du choix du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tant sur le plan technique qu'économique.

Dans sa lettre au premier ministre, l'organisme parle de la décision

"purement politique" prise en faveur de la région, de la portée de ces Jeux dans le Bas-Saint-Laurent et du grand intérêt qu'y porte sa population.

La Chambre de commerce de Rimouski a fait circuler cette pétition dans toute la région de l'est du Québec, avec l'appui de la Chambre de commerce de Mont-Joli et de l'Union régionale de Rimouski des caisses populaires Desjardins. Cette démarche se veut un appui aux protestations qu'ont déjà fait entendre dans ce dossier la ville de Rimouski et le comité organisateur local des Jeux du Canada.

Le cuisinier était complice:

Le pénitencier pour 30 mois

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Le cuisinier

Ghislain Tremblay, 33 ans, employé au Montagnais en novembre et décembre dernier, n'a pas direc-

tement participé à l'audacieux hold-up de \$47.800 qui y était perpétré dans la nuit du 2 au 3 décem-

bre.

Appréhendé le 30 janvier à Montréal par la Sûreté municipale de Chicoutimi, Tremblay avait été confronté à un chef d'accusation de complot, et quatre autres chefs (de vol, d'emploi de la violence et d'arme à feu, et de déguisement) ayant trait à la participation au hold-up en soi.

Hier, devant le juge Jean Simard, de la Cour des sessions de Chicoutimi, l'ex-cuisinier a reconnu avoir comploté, mais a nié sa participation au hold-up, soutenu en cela par la Couronne même, qui a reconnu ne pas avoir de preuves à offrir à ce sujet.

"Sans avoir participé au hold-up, Tremblay reconnaît avoir rencontré deux individus à qui il a révélé l'endroit où se trouvait le coffre du Montagnais, ainsi que la possibilité qu'il y ait une forte somme à l'intérieur", a reconnu le procureur du prévenu, Me Louis-Charles Fournier.

Du côté de la Couronne, représentée par Me Denis Vaillancourt, on s'est contenté de déposer la feuille de route du prévenu, qualifiée de "fort impressionnante" par le juge Jean Simard, qui condamne Ghislain Tremblay à une peine de 30 mois de pénitencier.

La police est toujours à la recherche des présumés complices du cuisinier, qui seraient connus mais tout à fait introuvables.



AU PENITENCIER — Ghislain Tremblay est revenu en Cour des sessions, hier, où il a écopé de 30 mois de

réclusion en rapport avec le hold-up perpétré à l'hôtel Le Montagnais.

Une cuve explose à l'Alcan

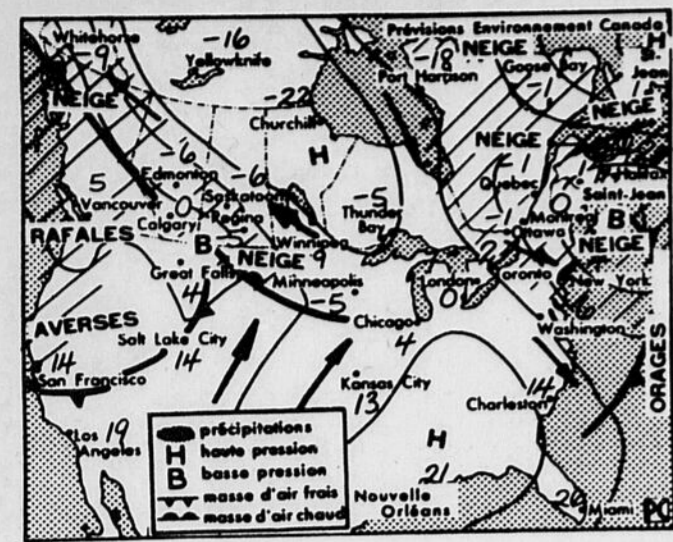
JONQUIERE (MR) — Par une espèce de miracle, personne n'a été blessé dans une forte explosion survenue vers 15h50, hier, à la salle de cuve numéro 56 des usines de l'Alcan, à Arvida.

Un communiqué émis par la Société d'électrolyse et de chimie Alcan a indiqué que la production avait été interrompue à la salle de cuve 56; une seule cuve aurait été endommagée, ainsi que la salle de contrôle des ordinateurs des salles de cuves 56 et 57.

On explique le fait que personne n'ait été blessé par le moment où l'explosion s'est produite, c'est-à-dire au moment du changement d'équipes de travail.

Toujours selon SECAL, une équipe d'ingénieurs et de spécialistes évaluaient, en soirée, les dégâts infligés à la structure de la salle, et on attendait les résultats de cette inspection avant de reprendre le travail.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de vendredi et aperçu pour samedi.

Abitibi, Témiscamingue: neige, max., moins 2. **Samedi:** beau.
Réservoirs Cabonga et Gouin: faible neige passagère, max., moins 2. **Samedi:** beau.
Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: nuageux et neige (5cm), max., zéro. **Samedi:** beau.

Outaouais, Montréal: neige (5 à 10 cm), max., zéro. **Samedi:** beau et venteux.
Trois-Rivières, Drummondville, Québec: neige (5 à 10 cm), max., zéro. **Samedi:** dégagement et venteux.

Esterie et Beauce: neige (10 à 15 cm), possibilité de verglas, vent modéré, max., zéro. **Samedi:** dégagement et venteux.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: nuageux, neige (5cm), vent modéré, max., moins 2. **Samedi:** dégagement et venteux.

Rivière-du-Loup, Malbale, Rimouski, Matapédia: neige (5cm), vent modéré, max., moins 2. **Samedi:** neige et venteux.

Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau: enneigement suivi de neige en après-midi, vent modéré, max., moins 2. **Samedi:** fin de la neige.

Sept-Îles: enneigement suivi de neige en soirée, vent modéré, max., moins 5. **Samedi:** fin de la neige.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé puis enneigement, max., moins 8. **Samedi:** neige et venteux.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	2	9
Victoria	4	9
Edmonton	-21	-9
Calgary	-10	-8
Regina	-14	-8
Winnipeg	-16	-9
Churchill	-23	-20
Toronto	—	-3
Kingston	-13	-4
Ottawa	-16	-7
Montréal	-16	-5
Québec	-20	-8
Fredericton	-16	-3
Saint-Jean, N.-B.	-15	-5
Moncton	-16	-5
Halifax	-11	-4
Charlottetown	-15	-9
Saint-Jean, T.-N.	-6	-3
New York	-6	1
Washington	1	3
Tampa	21	—
Miami	23	31
Orlando	19	26
Los Angeles	11	19

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
 1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL.: 545-4474
 Fondée le 1er octobre 1973
 Édité et imprimé par
 Le Progrès du Saguenay Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur du marketing:
Paul BERGERON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Trésorier:
Jacques LAROUCHE

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Directeur des ventes:
Jean TREMBLAY

Rédacteur en chef:
Bertrand TREMBLAY

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Chef des nouvelles:
Marcel RIVARD

Directeur de la distribution:
Jean BELAND

Chef de pupitre:
Charles-Julien GAUVIN

Alma et les environs
 688-4506-07

St-Félicien et les environs
 679-3832

Abonnement et service à domicile
 (sans frais interurbains)
 545-4884

Annonces classées
 545-4895

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.

ABC
 DÉPÔT LÉGAL
 Bibliothèque Nationale
 du Québec
 Courrier de la
 deuxième classe (no 3213)

Il y a trois ans, Hubert Aquin se suicidait

par Daniel Drolet

MONTREAL (PC) — Comme l'homme torturé dont il raconte la vie, le film passe continuellement du réel à l'irréel. Les scènes couleurs d'interviews avec sa veuve, ses amis et sa secrétaire se marient avec des séquences d'un vieux film d'espionnage en noir et blanc que l'auteur avait écrit et dans lequel il avait joué.

Il y a trois ans, Hubert Aquin, âgé de 47 ans, l'un des chefs de file de la littérature québécoise, allait dans un parc se tirer une balle dans la tête.

Un film d'une heure de l'Office national du film du Canada: "Deux épisodes dans la vie d'Hubert Aquin", donne un aperçu de la vie de l'auteur, notamment connu pour avoir refusé, en 1968, le Prix du gouverneur général.

Le film, réalisé par Jacques Godbout, rappelle deux des principaux épisodes de la vie d'Aquin: la publication de son premier roman, en 1965, et son suicide en 1977.

Né à Montréal la semaine du krasch de 1929, Aquin étudia la philosophie à l'Université de Montréal et les sciences politiques à Paris, puis devint réalisateur à Radio-Canada avant de passer à l'ONF.

Le terroriste

Auteur de plusieurs articles dans les revues intellectuelles, il s'impliqua dans le mouvement indépendantiste au début des années 60. Le film raconte comment Aquin quitta subitement ses activités en 1964 pour prendre le maquis et devenir terroriste.

Arrêté en juillet cette année-là pour un vol de voiture, il répondit à l'agent qui lui demandait son métier: "Je suis révolutionnaire".

Ses procureurs plaident la folie temporaire et le juge, feu le sénateur Claude Wagner, accepta le plaidoyer et l'envoya aux soins psychiatriques.

C'est durant son internement qu'il écrivit "Prochain épisode", un roman d'espionnage européen traitant par le biais du séparatisme québécois, qui ravit la critique et propulsa son auteur aux premiers rangs du milieu littéraire.

Suivirent plusieurs autres romans, mais Godbout affirme que vers le milieu des années 70, Aquin se sentait incapable d'écrire davantage.

"Il commença alors à jouer avec la mort comme d'autres jouent avec la vie", confie Godbout.

En 1975, il devint directeur littéraire des Editions La Presse.

Dans le film, on a demandé à l'ex-secrétaire d'Aquin s'il lui arrivait de parler de suicide.

"J'ai travaillé avec lui durant près de 13 mois et je pense que chaque jour, Hubert parlait de sa mort.

Parfois, il en parlait sérieusement, mais d'autres jours, il faisait semblant de se tirer une balle dans la tête. Ce n'était pas très drôle".

L'une des séquences les plus touchantes du film est un long tête-à-tête avec la femme d'Aquin, Andrée Yanacopoulos, dans laquelle elle relate le moment où son mari lui révéla qu'il avait finalement décidé de se suicider. Mme Yanacopoulos raconte ensuite le dernier jour

d'Aquin. Le film, terminé l'an dernier, a été projeté dans plusieurs universités canadiennes et dans un cinéma d'art de Montréal.

Godbout croit qu'il sera diffusé à Radio-Canada cette année.



HUBERT AQUIN — Il y a trois ans cette semaine, l'auteur montréalais Hubert Aquin se suicidait d'une balle dans la tête sur les pentes du Mont-Royal. (Photolaser PC)

Grande-Bretagne Le gouvernement Thatcher est mis en minorité

LONDRES (AFP) — La Chambre des Lords a mis jeudi en minorité le gouvernement de Mme Margaret Thatcher sur sa politique d'austérité en matière de transports scolaires.

Par 216 voix contre 112, les pairs ont infligé sa première défaite parlementaire au gouvernement conservateur en repoussant un projet de loi autorisant les conseils municipaux à faire payer par les parents d'élèves une taxe finançant les transports scolaires. Le gouvernement avait aboli récemment la gratuité des

transports scolaires dans le cadre de sa politique de réduction des dépenses budgétaires.

La campagne contre le projet gouvernemental a été menée avec vigueur par le duc de Norfolk, défenseur des écoles religieuses, qui aurait, selon lui, été durement frappé par le projet du gouvernement.

Selon les observateurs, ce vote devrait conduire le gouvernement à retirer son projet de loi avant même qu'il ne soit examiné par la Chambre des communes.

Santé de Tito Ses heures sont comptées

BELGRADE (AFP) — Le maréchal Tito franchira-t-il le cap du prochain week-end? Deux mois, jour pour jour, après sa première opération, c'est la question que chacun se pose, jeudi soir, à Belgrade.

Les médecins ne peuvent, en effet, plus rien pour le président yougoslave, âgé de près de 88 ans. Ils l'ont confié dès le début de mars, à la haute direction du parti. Nous ne pouvons nous porter garants de sa survie au-delà de la semaine, ont-ils dit alors en substance.

La survie du vieil homme tient en effet du miracle. Ses reins sont bloqués, ses fonctions cardiaques et pulmonaires irrémédiablement altérées. L'hémorragie chirurgicale qui, seule, permettrait d'arrêter l'effusion, est exclue, son cœur étant trop affaibli.

Les médecins en sont réduits à pratiquer des ponctions pour évacuer le sang. On ignore cependant si le maréchal est sorti du coma jeudi.

Le bulletin de santé, publié à la mi-journée, indiquant que l'état de Tito était "sans changement majeur" par rapport à la veille, c'est-à-dire — très grave — n'a fait que confirmer le pessimisme des praticiens.

Anamnèse

Hospitalisé pour la première fois il y a dix semaines exactement, le chef de l'Etat yougoslave avait subi le 13 janvier une greffe d'artère qui avait échoué. Une semaine plus tard, il était amputé de la jambe gauche gagnée par la gangrène.

Pendant une vingtaine de jours, son rétablissement avait paru satisfaisant. Mais, le 10 février, il faisait une rechute irréversible.

La disparition du président Tito ne mettra pas en

au palais de justice

Vingt jours au régime sec

CHICOUTIMI (MR) — Pour avoir commis deux cambriolages, dont l'un ne lui rapportait qu'une bouteille de boisson, un Chicoutimien de 32 ans devra passer les 20 prochains jours à l'ombre, en vertu d'une sentence rendue, hier, par le juge Jean Simard, de la Cour des sessions.

L'homme s'était livré à ce vol un tantinet ridicule dans les caves du restaurant La Bougresse, dans le centre-ville de Chicoutimi. Plus tôt, il avait toutefois mis la main sur des marchandises d'une valeur de \$500 en pénétrant dans les locaux du Salon Pierre. Le prévenu était représenté par Me Claude Beau-

Par ailleurs, Michel Paradis, 26 ans, et Charles Gobeil, 24 ans, tous deux de La Baie, connaîtront leur sentence le 13 mai prochain, en rapport avec une tentative de cambriolage faite chez Alimentation RD, rue Saint-Pierre.

Ils avaient été pris sur le fait par les policiers de la Sûreté municipale de La Baie, alors qu'ils tentaient d'ouvrir la porte de l'établissement.

"Ils étaient sous l'influence de la boisson, et avaient été tentés lorsqu'ils avaient été immobilisés en face du magasin par une crevaillon," d'expliquer leur procureur, Me Louis-Charles Fournier, qui a d'autre part ré-

clamé la rédaction d'un rapport présentiel.

Fraude

C'est par ailleurs le 22 avril que s'instruira le procès des 16 travailleurs de la construction accusés de fraude aux dépens de l'Alcan et d'une firme sous-contractante, la Pentagon Construction Canada.

Les 16 prévenus ont renoncé, hier, à leur enquête préliminaire. Chacun d'entre eux est accusé d'avoir détourné des sommes variant entre \$725 et \$5.400, pour un total de plus de \$54.000. Ils sont originaires de plusieurs villes et paroisses du Saguenay et du Lac-Saint-Jean.

Montréalais accusé d'infanticides

MONTREAL (PC) — Un Montréalais de 22 ans, devait être formellement accusé vendredi au Palais de justice de Montréal, des meurtres de Yannick Geoffroy, cinq ans, présumément jeté en bas du pont Jacques-Cartier, au cours des derniers jours et de Shirley Bourdon, âgée de

quatre ans, disparue depuis une semaine de son domicile de l'est de la métropole.

Un porte-parole de la police de Montréal, a confirmé hier soir la comparution de Claude Gariépy, 22 ans, un jeune homme détenu depuis mercredi, en vertu d'un mandat du coroner.

Les plongeurs sont toujours à la recherche du corps du jeune Geoffroy disparu mercredi, alors qu'il jouait près de la demeure de ses parents.

La police croit également que le jeune Bourdon aurait subi le même sort que Yannick Geoffroy.

C'est la police des Ports nationaux qui devait porter l'accusation relative à la mort du garçonnet, alors que la police de la Communauté urbaine de Montréal s'occupait du cas de Shirley Bourdon.

Gariépy, avait été appréhendé mercredi peu de temps après qu'un chauffeur d'autobus eut rapporté des faits troublants à la police.

Il disait avoir vu un homme accompagné d'un enfant traverser le pont Jacques-Cartier à pied. Un peu plus tard, le chauffeur revit le même homme, mais celui-ci était seul.

Un policier a par ailleurs

déclaré avoir vu un jeune homme jeter "quelque chose" dans l'eau du Saint-Laurent du haut du pont.

Enfin, un banlieusard a été témoin de l'incident, mais il a subi un tel choc qu'il n'a pu le rapporter aux autorités que le lendemain matin.

Un porte-parole a ajouté que la description des vêtements du garçonnet fournie par le chauffeur d'autobus correspondait à celle donnée par les parents du jeune Geoffroy.

Happé par un fardier

SAINT-FÉLICIEN (MR) — Un accident de la route plu-

tôt inusité a fait une victime, hier matin, dans le parc de Chibougamau, non loin de Saint-Félicien.

La victime a été identifiée comme étant M. Richard Bordeleau, 54 ans, de Sainte-Thècle, non loin de Shawinigan.

M. Bordeleau était assis à l'arrière d'un pick-up qui était heurté par un camion-remorque, au millage 42 de la route du parc

de Chibougamau. Le malheureux tombait alors au bas de la boîte du petit camion, pour être instantanément happé par le camion-remorque.

Il était conduit à la clinique médicale de Saint-Félicien, où on ne pouvait que constater son décès.

L'enquête dans cette affaire a été faite par la Sûreté du Québec, poste de Roberval.

Le QUOTIDIEN
TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
 \$1.50 par semaine

Dans les dépôts
 \$0.30 la copie

PAR LA POSTE
 Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois	\$22.00
6 mois	\$42.50
1 an	\$80.00

Autres régions au Canada

6 mois	\$60.00
1 an	\$115.00

Pays étrangers

6 mois	\$80.00
1 an	\$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe; ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Alma: débrayage des employés municipaux

ALMA (BM) — Insatisfaits de la lenteur des négociations, les quelque 100 employés syndiqués de la municipalité d'Alma ont débrayé mercredi soir pour tenir une "journée d'étude" qui s'est terminée hier, à 17h00.

Selon un porte-parole du syndicat, cette journée de débrayage a été décidée après que les employés, réunis en assemblée générale mercredi après-midi, eurent décliné une se-

conde fois les offres de la ville.

Les employés ont fait du piquetage à l'extérieur de l'hôtel de ville, au parc industriel ainsi qu'au CREPS, où les activités ont été interrompues pendant 24 heures.

Selon le porte-parole syndical, il reste encore une dizaine de clauses à régler. Il a été impossible d'obtenir la version de la partie patronale.

Les cambrioleurs ne chôment pas

SAINT-AMBROISE (MR) — Les perceurs de coffre-fort se sont à nouveau mis à l'oeuvre, dans la nuit de mercredi à hier. Cette fois, c'est un établissement commercial de Saint-Ambroise, mais les voleurs ont eu la mauvaise surprise de trouver un coffre vide d'espèces sonnantes!

Pourtant, après avoir pénétré par effraction dans les locaux des Cuisines Saguenay, à Saint-Ambroise, les cambrioleurs avaient fourni un effort intense pour parvenir à ouvrir, à l'aide de torches et de leviers d'acier, le lourd coffre-fort de l'entreprise. Et tout cela pour constater qu'il ne contenait que des documents sans valeur négociable...

Hier matin, le vol était constaté par les employés qui entraient au travail, et la Sûreté du Québec, poste de Saint-Ambroise, était alertée. Celle-ci amorçait son enquête en rapport avec cette affaire, en collaboration avec le service d'identité judiciaire de la SQ.

Les gens m'appellent... parce que je donne du service

Jean-Claude Gervais

En assurance-vie.
 En assurance collective-vie.
 En régime de pension.
 En assurance salaire.
 En assurance hypothécaire.
 En épargne retraite.

JEAN-CLAUDE GERVAIS
 Bureau: 546-5161
 Résidence: 546-2794

La Mutuelle du Canada
 1385 est. rue Racine,
 Chicoutimi.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean

La maison moyenne coûte \$45,000

CHICOUTIMI (GL) — Le prix d'une maison au Saguenay-Lac-Saint-Jean a augmenté de 8 pour cent au cours des huit derniers mois.

C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par le Trust Royal qui traduit une évaluation de la valeur marchande équitable d'une maison pour différentes agglomérations du pays. L'étude est fondée sur des données et avis fournis par le personnel de cette firme partout au Canada.

Ainsi, une maison rez-de-chaussée typique qui compte trois chambres à coucher valait \$41,650 en juin 1979 au Saguenay-Lac-Saint-Jean et elle se vend actuellement \$45,000. Le prix d'une maison plus vaste qui compte quatre chambres à coucher a bondi à \$67,500 comparativement à \$62,500 en juin 1979.

La performance du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est pas si mauvaise si on tient compte que l'escalade des prix s'est poursuivie presque partout au Canada.

Ailleurs dans la province de Québec, les changements les plus importants sont survenus dans la région métropolitaine. A Saint-Lambert, le prix d'une maison rez-de-chaussée a grimpé de 18,2 pour cent depuis juin (\$55,000 à \$65,000), Longueuil a suivi avec 17 pour cent d'augmentation (\$53,000 à \$62,000).

Dans la région de Québec, les prix ont marqué une tendance à la hausse. C'est à Charlebourg que l'augmentation a été la plus forte pour les grandes maisons soit de 7,8 pour cent.

La seule baisse dans toute la province s'est produite à Shawinigan-Sud où le prix des maisons rez-de-chaussée a chuté de \$37,000 à \$34,000 pour une baisse de 8,1 pour cent.

Les prix sont demeurés stables à Trois-Rivières tandis qu'à Hull, le prix a augmenté de 5,7 pour cent passant de \$44,000 à \$46,500.

Les hausses les plus spectaculaires à travers le pays ont été en-

registrées en Colombie britannique alors qu'elles ont atteint 35 pour cent.

En ce qui concerne la compilation globale, l'agglomération du Saguenay se classe au 85ème rang parmi les 103 régions du Canada qui ont fait l'objet d'analyse pour le premier type de maison.

En ce qui concerne les maisons plus vastes, la région se classe au 90ème rang sur les 103 agglomérations qui sont touchées par l'étude du Trust Royal.

Au sujet du premier type de maison, elle coûte \$145,000 à Kerrisdale en banlieue de Vancouver, tandis que sa valeur s'établit à \$45,000 au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour la maison plus vaste, sa valeur marchande équitable à Kerrisdale en Colombie britannique est de \$220,000 alors qu'elle se chiffre à \$67,500 dans notre région.



La FTQ et le référendum

Les syndiqués réclament la tenue d'un congrès spécial

CHICOUTIMI (RH) — Comme il fallait s'y attendre, les syndiqués de la Fédération des travailleurs du Québec de la région se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la tenue d'un congrès spécial portant sur la question référendaire, lors de la réunion qu'ils tenaient mercredi soir à Chicoutimi.

On sait que le président de la FTQ, M. Laberge a entretenu la discussion, brochant entre autres un tableau des prises de position et des divers mémoires présentés par la FTQ, depuis 1961.

Comme ailleurs, dans la

province, il a largement insisté sur la nécessité pour les syndiqués affiliés à la FTQ de se prononcer sur la question nationale et ce en tant que Québécois et en tant que travailleurs. "Ce n'est pas l'affaire du Parti Québécois ni l'affaire du parti libéral, a-t-il dit mais c'est l'affaire de tous les

Québécois."

Il a d'ailleurs rappelé à cet effet, les prises de position de la FTQ sur le droit à l'autodétermination des Québécois ainsi que sur la loi 101 en plus de déplorer encore une fois, le fait que les Québécois ont affaire à deux palliers de gouvernement en plusieurs matiè-

res dont le secteur du travail...

Les travailleurs de la FTQ dans la région se sont également dit d'accord avec la proposition de M. Laberge à l'effet que le congrès spécial du 19 avril accueille trois fois plus de délégués qu'un congrès régulier.

Outre la question nationale, les syndiqués qui provenaient des quatre coins de la région, lors de l'assemblée de mercredi, ont

également eu l'occasion de mieux connaître les implications du conflit chez Bell Canada alors qu'un groupe de syndiqués de cet endroit

sont venus présenter la situation actuelle. Enfin, il a également été question de la tutelle au local 144 des plombiers.

Société canadienne du cancer

Campagne de financement en avril

MÉTABETCHOUAN (BM) — La campagne annuelle de financement de la Société canadienne du cancer aura lieu, dans la région comme ailleurs, dans quelques semaines, au cours du mois d'avril. Au Québec, l'objectif visé est de recueillir, auprès de la population et des entreprises, \$1,800,000; dans la région, on souhaite faire encore mieux que l'an dernier alors qu'on avait recueilli environ \$54,000.

Le lancement régional de cette campagne a été fait, hier soir, à l'hôtel de ville de Métabetchouan, par la présidente d'honneur pour le Québec, Mme Shirley Thérault. Elle était accompagnée du directeur général au Québec de la Société canadienne du cancer, M. Guy Angers, du président d'honneur de la campagne dans la section de Métabetchouan, M.

Raymond Lebel, ainsi que du président de cette section, M. Laurent Simard. Le maire de Métabetchouan, M. Charles-Émile Brassard, et la régente des filles d'Isabelle de l'endroit, Mme Colette Bilodeau, et environ 100 travailleurs et travailleuses bénévoles assistaient également à la cérémonie.

Mme Thérault et M. Angers se sont dit assurés que les objectifs allaient être dépassés: "Depuis une dizaine d'années, a précisé M. Angers, on a toujours dépassé nos objectifs."

Chacune des 184 sections de la société au Québec (il y en a 14 dans la région) est responsable de sa propre campagne. En principe, une section peut choisir le moment qu'elle veut pour mener sa campagne à condition qu'elle ait lieu au cours du mois d'avril. A Métabetchouan, par exemple, elle aura lieu entre le 15 et le 30 avril.

La sollicitation prend deux formes: celle du porte-à-porte dans les foyers et celle qui consiste à s'adresser aux entreprises. Selon M. Guy Angers, 42 pour cent des fonds recueillis le sont en faisant du porte-à-porte.

Plus de la moitié des fonds sont réservés à la recherche. M. Angers estime que la responsabilité de la société face à la recherche est considérable puisqu'elle finance plus de 90 pour cent de la recherche sur le cancer au Canada. L'argent sert également à des campagnes d'éducation populaire ainsi qu'à aider directement les personnes atteintes d'un cancer.

Au Québec, la société compte 33 employés dont 13 sont à temps partiel. L'organisme peut également compter sur l'aide de milliers de personnes bénévoles dans toutes les régions. L'an dernier, la campagne avait rapporté, au Québec, \$1,580,000.

Retard dans l'émission des TP-4

CHICOUTIMI (CF) — Le transfert de SIMEQ au système d'informatique maison, au service de paye régionalisé des quatre collèges de la région, occasionne un retard dans la production des feuillets d'impôt TP-4, qui touche quelque 2,500 employés.

La loi prévoit l'obligation, pour tout employeur, de produire ces feuillets d'impôt avant le 1er mars. Les employés des quatre collèges d'enseignement général et professionnel du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'ont pas encore reçu les leurs à ce jour.

Le directeur du service de la paye au bureau des services régionalisés des institutions, M. Pierre Harvey, a expliqué ce retard, par les ajustements que le changement de système d'informatique oblige à opérer. On se trouve à compléter ces ajustements, et les formules TP-4 devraient être remises au cours des prochains jours aux employés.

Par suite des problèmes générés par la grève des techniciens de SIMEQ (Système d'informatique du ministère de l'Éducation du Québec), il y a quelques mois, les institutions collégiales de la région avaient décidé de se doter de leur propre service commun d'informatique.

Le bureau régional n'a pris, avec les ministères du Revenu provincial et fédéral, aucune entente spéciale pour que les employés touchés par cet incident technique bénéficient d'un délai supplémentaire pour la préparation de leurs rapports d'impôt. On a estimé que ceux-ci bénéficieraient de suffisamment de temps, d'ici le 30 avril, pour remplir leur obligation légale.

L'amende prévue pour tout retard à produire les documents d'impôt, s'établit à \$10, jusqu'à concurrence de \$2,500 tant au palier fédéral que provincial. Dans les deux cas, on n'a néanmoins indiqué des porteparole de deux ministères, des raisons valables peuvent éliminer l'amende.

Il ne semble pas qu'on ait connu des problèmes similaires dans les commissions scolaires, où on utilise le système SIMEQ.

Alma

Étudiants pris en otages par les enseignants

par Benoit Munger

ALMA — Quelque 2,000 élèves des écoles de la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean n'ont pu entrer en classe, hier matin, faute d'avoir pu présenter leur carte d'étudiant comme l'exigeaient les enseignants, présentement en conflit avec la direction.

Ce moyen de pression est le dernier d'une série de moyens utilisés par les enseignants, depuis leur retour au travail, le 20 février, pour forcer la direction à leur payer les cinq journées où ils ont refusé de franchir les lignes de piquetage dressées par les employés de soutien. Environ 650 enseignants de la CSR et de la Commission scolaire locale d'Alma sont impliqués dans ce conflit.

Selon le directeur général de la CSR, M. Jean-Claude Lindsay, les enseignants n'ont pas à être rémunérés pour des journées de travail où ils ne se sont pas présentés, refusant de franchir les lignes de piquetage des employés de soutien. Les enseignants, pour leur part, soutiennent que dans d'autres commissions scolaires, les professeurs ont été payés pour des journées où ils n'ont pas travaillé.

La direction a déjà proposé aux enseignants de reprendre ces cinq journées en supprimant des journées pédagogiques; le syndicat a refusé cette proposition. Au début de la semaine, les enseignants ont fait une contre-proposition orale que M. Lindsay voudrait bien voir écrite; hier après-midi, le syndicat s'affairait à formuler cette proposition pour ensuite la soumettre à la direction, au cours d'une rencontre prévue pour 17h00.

La présidente du Syndicat des enseignants, Mme Suzanne Fleury a indiqué aux journalistes qu'on attendait la réponse de la direction générale sur cette dernière proposition avant de commenter.

Avant de refuser l'accès aux classes aux étudiants qui n'avaient pas leur carte, les enseignants avaient pris certains autres moyens pour pousser la direction générale à revenir sur sa décision. C'est ainsi qu'ils ont refusé de

participer à une journée pédagogique; évitent d'adresser la parole à tous ceux qui représentent l'autorité; ont refusé l'accès aux étudiants en retard et remis des bulletins incomplets.

Rejoint par Le Quotidien, le président de l'Association générale des étudiants du Campus B, M. Daniel Gagnon, estime qu'il est tant, pour les étudiants, d'être pris en otages dans un conflit entre les enseignants et la direction de la CSR. Selon lui, les enseignants avaient dit que les moyens de pression utilisés ne toucheraient pas les étudiants.

Hier après-midi, les étudiants devaient tenir des réunions par petits groupes afin de discuter de la question. Ces assemblées, selon M. Gagnon, n'ont pas pour but de se prononcer contre qui que ce soit, de la direction ou du syndicat, mais de voir aux intérêts des étudiants.

Par ailleurs, le comité de parents de la Commission scolaire d'Alma, par la voix de son secrétaire, M. Roger Ménard, a émis un communiqué dans lequel il demande à la commission scolaire "de trouver une solution satisfaisante pour les parties impliquées et ce, d'une façon urgente".

Selon M. Ménard, les parents et les comités d'école sont privés de certains services à cause du conflit. Appelé, au cours d'une conversation téléphonique avec Le Quotidien, à préciser la nature de ces services, il a déclaré que les enseignants étaient absents d'une rencontre avec les parents qui devait avoir lieu mercredi et qu'ils n'envoyaient plus de représentants sur les comités d'école.

Quant aux écoles, elles resteront ouvertes "quoiqu'il arrive" de déclarer M. Jean-Claude Lindsay. Hier matin, par exemple, la CSR a fait diffuser, sur les ondes d'une station de radio locale, des messages demandant aux parents de s'assurer que leurs enfants ont bien leur carte avec eux.

Rappelons que les étudiants ont été privés de cours pendant 16 jours à cause des conflits de travail. Dans le protocole de retour au travail des enseignants, aucune récupération de ces journées perdues n'est prévue.

Bar au Centre socioculturel

Le mouvement d'opposition revient à la charge

CHICOUTIMI (RH) — Le comité d'action pour la promotion de la jeunesse revient à la charge dans son mouvement s'opposant à l'existence d'un bar au Centre socioculturel de Chicoutimi.

Selon une source digne de foi, le comité aurait en effet, envoyé une lettre au conseil de ville de Chicoutimi, cette semaine, lettre dans laquelle il serait fait mention qu'une mauvaise interprétation du règlement de zonage aurait pu influencer la décision d'accorder le permis

de bar pour le Centre socioculturel.

Il a été impossible de faire confirmer la réception de cette lettre à la ville de Chicoutimi mais le responsable du comité, M. François-Régis Thériault, a admis qu'une telle lettre avait été envoyée tout en refusant d'en divulguer le contenu exact.

Quoi qu'il en soit, on peut s'attendre à ce que la lettre fasse l'objet de discussions lors de la prochaine assemblée du conseil municipal.

M. Jacques Gagnon 1926-1980



Les bureaux de la F.C.E.E.Q. seront fermés vendredi, 14 mars '80, par respect à l'endroit du président-fondateur du Mouvement des Caisses d'entraide économique du Québec.

(A ALMA, QUE.)



commentaire

Les péquistes profitent du débat sur la "question"

Le débat sur la question — qui porte plutôt sur la réponse — aura procuré au Parti Québécois une vigoureuse campagne lancée lorsque l'Assemblée nationale sera officiellement ouverte.



bertrand tremblay

Parce que les membres de la formation souverainiste marquent incontestablement le pas dans la discussion de 35 heures qui reprendra intensément le sprint final, la semaine prochaine, à Québec.

Trois éléments favorisent les ministériels: d'abord, le jeu de la procédure qui leur accorde beaucoup plus de temps que les partis d'opposition; puis, l'avantage et l'initiative qui accablent les adversaires à la défensive; et enfin, leur habileté de communicateurs.

Et c'est cette caractéristique des souverainistes qui leur permet de passer brillamment au petit écran, méritant ainsi de diffuser gratuitement, leur

message, aux meilleures heures d'écoute.

Chez les fédéralistes, les esprits forts utilisent beaucoup plus le langage du spécialiste érudit que le verbe imagé du plaideur. Claude Ryan et Gérard-D. Lévesque sont cependant des jouteurs redoutables. Quant à André Raynauld, l'ancien président du Conseil économique du Canada, il a éprouvé beaucoup de difficultés à se faire justice à son talent et à ses connaissances. Habitué aux analyses rationnelles en compagnie de technocrates, il a souvent été désarmé par l'atmosphère souvent surchauffée de l'Assemblée nationale.

Mais cette semaine, il a probablement fait l'intervention la plus politiquement rentable des fédéralistes avec une projection simplifiée des redevances qui touchent le Québec et chacun de ses citoyens dans la redistribution des richesses collectives du Canada.

Deux personnages bien connus au Saguenay-Lac-St-Jean, que leur rôle de simples députés oblige à siéger discrètement sur les banquettes arrière du parti ministériel, ont magistralement saisi l'occasion de faire des envolées spectaculaires.

Ce sont Gilles Grégoire, qui fut député créditiste de Lapointe (l'ancienne appellation fédérale du comté de Jonquière), et Jacques Brassard, de Lac-St-Jean.

Converti à la souveraineté-association, M. Grégoire devint député péquiste du comté de Frontenac en 1976. Les téléspectateurs qui ont visionné son intervention, avant-hier, ont constaté que l'ancien compagnon de Gilles Caouette demeure l'orateur populiste que la région a bien connu.

Il a comparé l'attitude des libéraux devant la "minorisation graduelle du Québec" à la grenouille qui se laisse endormir lentement jusqu'à se laisser ébouillanter.

Quant à Jacques Brassard, il perçoit chez Claude Ryan "le pharisien de l'Évangile" qui proclame son honnêteté et sa pureté au milieu du Temple. Ses intonations ont rappelé au confrère Pierre Vincent, de "La Presse" celle de Pierre Bourgeault.

Si les péquistes veulent conserver les points gagnés dans leurs interventions, ils ont évité les erreurs dangereuses comme les deux relevées au cours des deux dernières semaines.

La première fut commise par le

père de l'étapisme, Claude Morin, quand il a voulu faire la lecture d'une lettre confidentielle que lui avait adressée Rodrigue Tremblay à l'époque où le député indépendant siégeait au Conseil des ministres. Le geste souleva un tollé chez les tenants du "non", et fut dénoncé par la presse.

Puis Mme Lise Ouimet-Payette a présenté ses excuses, en Chambre, à toutes les femmes qu'elle a pu blesser quand elle a inféodé aux "anglophones" celles qui voteraient "non" au référendum. Le ministre de la Condition féminine avait même, devant cette assemblée de 750 femmes, au Plateau, à Montréal, dimanche dernier, avoué "haïr" Claude Ryan dont l'épouse ajouta-t-elle en substance, est une "Yvette" serviable et effacée, comme les petites "Yvette" décrites dans un manuel scolaire.

parole aux lecteurs

Une façon pour les gens de trouver la paix

Grâce à la mécanisation industrielle, la production se fait plus rapidement et requiert moins d'efforts humains. Si au siècle dernier, les hommes pouvaient craindre un manque de production, ce n'est plus un problème aujourd'hui. Ce qui rend les hommes de notre siècle malheureux, ce sont les problèmes de surproduction.

Comment expliquer qu'un nombre aussi élevé de travailleurs cherchent un emploi alors que nous sommes sursaturés de production? La seule chose qui manque à nos chômeurs, c'est un pouvoir d'achat! Ce n'est pas le travail comme tel, que l'on recherche, mais le travail pour ce qu'il apporte, c'est-à-dire le salaire. Pourquoi le salaire serait-il l'unique source de revenu, quand c'est la machine qui travaille à notre place? Pourquoi faut-il que les hommes fabriquent une bombe et un canon pour avoir droit à un pain?

Si les produits sont là, c'est que le travail a été fait. Et puis! après tout, la fin de l'homme, ce n'est pas le travail, mais le ciel! Que nous aura servi de gagner

l'univers si à la fin nous perdons notre âme? N'accumulons donc pas de trésors que les vers et la rouille peuvent atteindre! Le royaume que le Christ nous a préparé, il n'est pas ici-bas, mais là-haut! Ne nous conduisons pas comme des hommes qui n'ont pas la foi! Demain, peut-être, nous devrons tout quitter. Mais, me direz-vous, il faut tout de même nous assurer une certaine sécurité! Si les hommes vivent dans l'insécurité, ne serait-ce pas précisément parce qu'ils se sont trop préoccupés du pain et pas assez de la Parole de Dieu?

C'est dans la Genèse que nous lisons ce qui suit: "Voici, je vous donne toutes les plantes portant semence partout sur la terre, et tous les arbres qui ont des fruits d'arbre portant semence; ce sera votre nourriture". Ce "DON" que le Créateur fit au premier couple était aussi pour toute leur descendance. A qui ferions-nous croire que c'est la faute du Créateur si des humains n'ont pas de pain? Le blé est tellement abondant que ces gouvernements payent les fer-

miers pour ne pas ensemer leurs champs. Des cultivateurs sont pénalisés parce que leurs vaches donnent trop de lait et des usines sont fermées afin de baisser les inventaires. Et nous pourrions multiplier les exemples dans toutes les sphères de l'économie.

Si nous prenions quelques moments de réflexion! Arrêtons de nous chercher du travail! Posons-nous des questions. Qui empêche le blé de devenir du pain? Pourquoi nous demande-t-on de partager notre pain quand il y a du blé pour donner un pain à chacun? Pourquoi le pauvre doit-il se résigner à porter les vieux haillons qu'on lui donne, quand il y a du linge neuf pour habiller tout le monde? Pourquoi l'ouvrier pauvre, doit-il payer deux et même trois fois la valeur de sa maison, et celui qui peut la payer comptant en payer une seulement? Comment justifier une telle absurdité! Comment ne pas conclure que le système financier est une entrave à la liberté des individus et des États?

Tant de personnes qui crient: "J'ai faim!" dans un pays où de partout la sur-

production est un problème majeur? Moi, cela me révolte! Est-ce à nous, ou aux étrangers que nos aïeux ont légué ce pays qu'ils ont défriché à la sueur de leur front? C'est à nous demander: qui nous a volés? Pouvons-nous faire porter sur d'autres épaules que celles des maîtres de l'argent et du crédit, la responsabilité du chaos économique que le monde traverse présentement? Ne serait-il pas venu, pour nous, le temps de chercher à identifier les valeurs de l'humanité?

A tous ceux qui recherchent des emplois, pour eux ou pour d'autres, je conseillerais de construire une immense prison. Ouil un GHETTO et d'y enfermer tous les "étrangers" qui nous ont volé notre pays et ses richesses.

Faites-le! vous verrez! le chômage cessera d'être un problème, et bien d'autres mots de tête disparaîtront. C'est le seul, l'unique moyen de redonner la paix au monde. Cette paix que nous désirons tous, mais qui nous échappe.

Maurice Bergeron,
1168, Mgr-Racine,
Le 5 mars, Chicoutimi.

LES ASSURANCES: UNE GROSSE AUGMENTATION.

ET QUI VA-T-ON ACCUSER ???



Le public soutient les corps de cadets

Il existe au Saguenay-Lac-St-Jean des groupes de formation pour les jeunes qu'on appelle "Corps de cadets". Au nombre de 25 environ dans la région, ces corps regroupent entre 2,000 et 2,500 jeunes de 13 à 18 ans répartis sous les trois armes: terre, mer, air.

Beaucoup de gens ont l'impression que ces corps de cadets relèvent uniquement des Forces armées canadiennes et que toutes les dépenses encourues pour mener à bonne fin les différentes activités réalisées par ces jeunes sont entièrement défrayées par le ministère de la Défense. Tout d'abord, c'est un mouvement civil, parrainé par le ministère de la Défense et environ 25% des frais d'administration d'un corps de cadets sont assumés par ledit ministère.

Toutefois, il serait opportun d'ajouter que chaque corps de cadets relève d'un COMITE CIVIL PROTECTEUR, formé de citoyens oeuvrant activement au sein de différents organismes ou corps publics provenant du monde des affaires, de l'éducation, des groupes socio-économiques, des commissions scolaires, des conseils municipaux, etc. Ce COMITE CIVIL PROTECTEUR fait partie d'un comité provincial, lequel est lui-même rattaché à une structure nationale.

Le COMITE CIVIL PROTECTEUR a pour tâche de voir au bon fonctionnement d'un corps de cadets, d'en assurer le financement et d'administrer le plus efficacement possible

les sommes recueillies provenant de souscriptions, dons, ventes, etc...

Lorsqu'un COMITE CIVIL PROTECTEUR fait une campagne de souscription, organise une activité de financement, il le fait toujours selon certaines exigences à savoir, une publicité bien orchestrée à travers les médias d'information, les objets vendus portent toujours le numéro du corps qui fait la souscription, et les solliciteurs sont soit les membres du COMITE CIVIL PROTECTEUR, soit des officiers ou des instructeurs civils, soit des cadets ou cadettes.

IL SE PEUT qu'un organisme se serve du nom et du numéro d'un corps de cadets pour recueillir des fonds servant à financer soit des projets ou des activités et laisse sous-entendre que ses objectifs correspondent en tous points à ceux d'un corps de cadets. Un corps de cadets n'appartient pas à une commission scolaire parce qu'elle lui loue ou prête ses locaux.

A Jonquière, par exemple, l'Escadrille 634 des Cadets de l'air est un organisme indépendant de la Base éducative 634, installée au lac Kénogami. La

mise au point s'impose d'autant plus que ce dernier organisme mène à l'heure actuelle une campagne de levée de fonds dont les résultats n'influenceront absolument pas la situation financière de l'Escadrille 634. Il est souhaitable que les souscripteurs sachent exactement quel groupement ils épaulent.

Le Comité civil protecteur de l'Escadrille 634 par Marcel Tremblay, président, Jonquière.

On se révèle satisfait au CRD

M. Charles Lapointe, ministre d'Etat chargé des Petites entreprises, Edifice du Parlement, Ottawa, Ontario, Monsieur le ministre,

C'est avec infiniment de plaisir que nous avons appris ce matin, par le biais du journal "Le Quotidien", que vous aviez accepté de piloter, auprès du Conseil des ministres, les principaux dossiers de notre région.

L'article éditorial, sous la signature de M. Bertrand Tremblay, rédacteur en chef, nous informe également que vous avez pris l'engagement de défendre le maintien de la décision prise par l'ancien gouvernement concernant la tenue des Jeux d'hiver du Canada de 1983, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

dré Harvey, me prie de vous dire que votre attitude à l'égard de notre région le réjouit grandement. Aussi, pour votre information, je joins à la présente copie un télégramme que nous avons adressé au premier ministre le 25 février dernier.

Nous nous proposons, monsieur Harvey et moi-même, d'aller vous rencon-

trer à Ottawa d'ici quelques semaines. Nous aurons alors l'occasion de vous exposer plus en détail les principaux dossiers qui nous préoccupent dans le moment.

Thomas-Eugène Simard, directeur général, Conseil régional de développement.

Un nom a sauté...

NDLR: Une lettre publiée dans cette rubrique le samedi, 8 mars, et intitulée "Une opérète à ne pas manquer!" n'avait pas de signature.

En raison de circons-

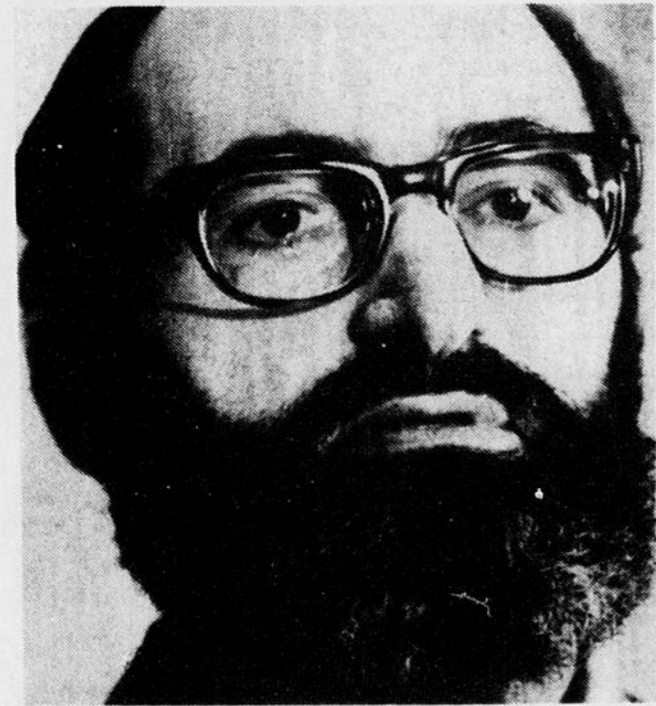
tances incontrôlables, le nom et l'adresse de l'auteur ont été omis. Nous nous en excusons auprès du correspondant, M. J.-Augustin Landry, 58, rue Frontenac, Kénogami.

Québec a son héros des zéros

De tout temps, il y eut des hommes qui ont été une source d'inspiration! De nos contemporains, le plus grand en ce domaine, est certes notre infertile barbu, notre cher Henri! En contemplant son visage épanoui, derrière son épaisse barbe, (voir photo dans Le Quotidien, du mardi, 4 mars) et son large sourire fendu jusqu'aux oreilles, je n'ai pu chasser de ma pensée un autre personnage tristement célèbre, le sieur Landru!

Il faut dire cependant que lui, il n'avait pu convaincre ni le juge, ni les jurés et pas même les journalistes qu'il était un héros!

Pourtant, il n'avait que hâte de quelques années le départ de diverses veuves pour des retrouvailles tant souhaitées vers un monde meilleur! N'est-ce pas de généreux gestes humanitaires?



en sa qualité de roi d'Angleterre, n'a pu mériter ce titre de héros tant convoité, après avoir réussi l'exploit de se débarasser de quelques épouses encombrantes! Humaniste profond, il avait compris que la fin justifiait les moyens.

Notre Henri national, lui, n'y va pas de

les causes pour qu'il n'y ait plus d'effet pour en effacer les faits! (Psychologiquement parlant aucun effet).

En grand philosophe, il sait accoucher d'idées pour convaincre les plus avertis de ses grands bienfaits! Ce qui est crime pour les simples d'esprit, pour un grand esprit devient une délivrance d'encombrement!

Donc gloire à ce grand bienfaiteur de la déshumanisation, à ce champion de la nullité!

C'est ainsi que la magie des mots peut justifier, condamner, louer, fustiger, attendrir, ridiculiser, mais seul le jugement du lecteur peut analyser, disséquer, approuver ou désapprouver. Moi, je vous donne un résumé de ma pensée... A vous d'en juger!

Girard Savard,
119, Rang 7,
L'Ascension.

mainmorte, à quarante débarras de l'humanité par semaine! Il est certes conscient de sa qualité de protecteur de la vie. Homicide point ne fera... y connaît pas... mais bien dans ta peau y connaît!

De cause à effet, disait Voltaire... Notre Henri dit: Détruisons

Dans la région

Taux de mortalité infantile plus élevé qu'ailleurs



par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Même si la mortalité infantile diminue d'une moyenne de 5,7 pour cent par année au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la région demeure parmi les quatre secteurs de la province où le taux de mortalité est le plus élevé.

Dans une analyse de la mortalité infantile et périnatale au Québec, publiée par Jean-Marc Bernard, du service des études épidémiologiques, on constate qu'au Québec, au Canada et dans tous les pays occidentaux, la mortalité infantile a considérablement baissé. Cela serait dû

en partie à l'amélioration du niveau de vie, à l'hygiène et aux soins médicaux, mais aussi à la diminution des naissances, du nombre d'enfants pour une même femme.

Dans sa présentation de l'étude, M. Bernard précise que "la mortalité infantile est depuis longtemps un indicateur privilégié de l'état de santé d'une population". Il existe une relation entre la mortalité et les facteurs socio-économiques tels que l'occupation du père et l'éducation de la mère, les conditions de l'environnement telles que l'alimentation en eau potable, les facilités hygiéniques et le logement et

la disponibilité des soins médicaux en général.

Au Québec, on constate finalement qu'il y a quatre régions où le taux de mortalité infantile est nettement plus élevé qu'ailleurs, soit le Nouveau-Québec (24,4 pour mille), le Nord-ouest et Côte-Nord (20 et 16 pour mille), le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (19,9 pour mille), et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (16,8 pour mille).

Les causes de la mortalité infantile peuvent être une malformation congénitale, les maladies infectieuses, les mala-

dies de l'appareil respiratoire.

L'âge de la mère a une influence et l'on constate que la fécondité s'est modifiée au cours des dernières années. Tout d'abord une très forte baisse de fécondité chez les femmes de plus de 35 ans passant de 15,2 pour cent à 6,2 pour cent.

Une baisse relativement forte des naissances chez les femmes de 20 à 24 ans et de 30 à 34 ans et une baisse moins marquée chez les plus jeunes mères de 15 à 19 ans. La baisse de fécondité la moins forte se retrouve chez les femmes de 24 à 29 ans. Enfin, la hausse de la fécondité chez les femmes célibataires.

Aide aux alcooliques étendue dans trois autres villes

ROBERVAL (JG) — Le département Saint-Antoine de l'Hôtel-Dieu de Roberval prodigue des soins sur place aux alcooliques (des soins internes), mais d'ici peu, conformément à une recommandation du CRSSS visant à mieux répondre à des besoins exprimés par la population sur le territoire 02, il devra s'y griffer "une structure de soins externes" à Roberval, Dolbeau et Chibougamau. Cette décision du conseil d'administration de l'hôpital, elle est arrêtée.

Toutefois, il appartiendra à un comité ad hoc "d'établir cette structure des soins externes, selon le mandat que lui a confié l'administration. Sans soumettre un mémoire ou un rapport à la fin, le travail du groupe sera suivi de près puisqu'après chacune des réunions, un procès-verbal sera acheminé à la direction de l'hôpital. Le comité ad hoc a jusqu'au premier octobre 1980 pour "établir cette structure".

Cette importante précision a été apportée, hier midi, par le directeur général de l'Hôtel-Dieu, M. Paul-André Garon, voulant justement faire le point sur les remous où ce département a été jeté au lendemain de la divulgation des états financiers de cette institution, au début de décembre dernier. A ce moment-là, conformément à une recommandation du CRSSS, l'administration décidait d'intégrer des soins externes à ce département pour répondre à des besoins exprimés par le milieu tout en donnant priorité à la clientèle régionale. On sait que ce département a un taux assez élevé de "patients" provenant d'un peu partout en province.

Ce comité formé du directeur des services professionnels, du secrétaire général, de la directrice des soins infirmiers et de trois personnes attachées au département, c'est la condition posée par la responsable de Saint-Antoine, Soeur Jeanne d'Arc Bouchard pour continuer à assumer sa fonction, a précisé M. Garon à la presse; on sait qu'à la suite de l'assemblée générale, Soeur Bouchard qui fait partie du comité, avait demandé deux mois de réflexion avant de fournir une réponse.

Le mandat du comité ad hoc se lit comme suit: "établir une structure administrative et fonctionnelle de l'unité Saint-Antoine en vue d'y intégrer de soins externes, rendre accessible les ressources humaines et physiques de ce département pour répondre aux besoins de cette région et rendre accessible les services de thérapie auprès d'une clientèle externe".

Appelé à fouiller davantage ce mandat, le directeur général parle "d'établissement de critères d'admission, de la formation d'un comité d'admission, de la fonction de chacun des membres du département, de quelles façons vont s'établir les plans de traitement et de quelle façon va s'intégrer le service externe au service interne".

Ce qui ressort de tout cela, c'est qu'il ne fut jamais question de fermer le département comme on l'a prétendu puisque, et les chiffres le prouvent éloquemment, il répond à un besoin de la population. Mais pour répondre davantage aux demandes du milieu, il fallait "envisager

l'ajout de soins externes", a dit en substance le directeur général.

Panique

Les nombreuses réactions, il les attribue à un climat de panique. Selon lui, les accusations lancées contre la direction de vouloir tout détruire sont entièrement fausses. Le fait que le nombre de lits est passé de 11 à 24 de 1970 à 1980 prouve le contraire. Durant la même période, le nombre d'employés est passé de 8 à 14, une autre preuve de la progression constante du département Saint-Antoine.

C'est toujours dans le but de répondre aux besoins de la population, a répété M. Garon, que le conseil d'administration a décidé "d'intégrer des soins externes" et qu'il a nommé un comité ad hoc à cette fin.

Refusant de blâmer à gauche ou à droite, M. Garon croit "qu'au lieu de paniquer, il aurait peut-être mieux valu de s'informer auprès de l'administration, de sauter cette étape comme on l'a fait".

Quant à la provenance de la clientèle, M. Garon a dit qu'étant donné les besoins de la région, la clientèle

provenant de cette même région aura toujours priorité sans empêcher les gens de l'extérieur de profiter de la thérapie du département Saint-Antoine. La vocation

présentement provinciale de ce département "est un état de fait" puisque 59 pour cent de la clientèle provenait de l'extérieur de la région 02.

Baisse prévue de la clientèle scolaire

CHICOUTIMI (GL) — Les prévisions de clientèle pour l'année 1980-1981 à la Commission scolaire de Chicoutimi annoncent une autre diminution du nombre d'élèves qui fréquenteront les écoles de cette commission dès septembre prochain.

Ainsi, les prévisions présentées lors de la dernière séance du conseil des commissaires indiquent qu'on envisage une baisse d'environ 280 étudiants à l'élémentaire et au secondaire sur le territoire de la CS de Chicoutimi pour l'an prochain.

Selon les prévisions, on attend 8.776 élèves comparativement à 9.059 qui fréquentent une institution pour l'année présentement en cours.

Evidemment, ces prévisions d'une diminution de la clientèle scolaire ont des incidences sur l'embauche du personnel enseignant pour la prochaine année à été fixée à 561 alors que 580 sont à l'emploi de la CS de Chicoutimi cette année.

Bien sûr, il s'agit de prévisions mais la commission scolaire se base sur ces données pour préparer son budget d'opération pour l'année 1980-1981.

En fait, ce n'est qu'au 30 septembre de chaque année que les commissions scolaires connaissent le nombre exact d'étudiants qui fréquenteront les écoles.

Dans le cas de la Commission scolaire de Chicoutimi un autre aspect entre en ligne de compte, soit la politique de vocation des écoles sur ce territoire.

A l'écoute des parties

CHICOUTIMI (RH) — Le Conseil canadien des relations de travail tiendra à compter du 24 mars et possiblement durant toute la semaine, des auditions en vue d'entendre les parties impliquées dans le conflit entre la Banque Royale et les 68 syndiqués de six de ses succursales au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les deux parties ont remis leur rapport cette semaine au CCRT, sur leur position quant à la rédaction et l'imposition d'une convention collective par l'organisme fédéral.

Ces rapports en mains, le président du CCRT, Me Marc Lapointe, ainsi que Mes Claude Foisy, vice-président, et Jacques Archambeault viendront donc à Chicoutimi pour entendre les représentations des deux parties et on peut s'attendre à ce qu'environ deux semaines plus tard, une décision soit rendue.

Le tout peut, bien sûr être annulé si jamais les parties en venaient à une entente d'ici le 24 mars.

Du côté de la CSN, une conférence de presse a été convoquée pour ce matin, 11h00, pour faire le point sur la situation.

timis. D'ailleurs, on prévoit que cette chute va continuer jusqu'en 1982-1983 alors qu'elle devrait se stabiliser l'année suivante.

Animateur

La Commission scolaire de Chicoutimi procédera au cours des prochains jours à l'embauche d'un animateur pour venir en aide au comité de parents de cette commission scolaire.

Par suite d'une demande en ce sens, un comité ad hoc a convenu des besoins des parents autour de la continuité des activités que sur les besoins en formation.

D'ici la fin de l'année, la commission a prévu un montant de \$1.500 pour l'embauche d'un animateur visant à combler les besoins du comité de parents.

Essentiellement, la personne choisie devra effectuer des consultations, assurer le suivi des dossiers, s'occuper de la correspondance, assister à différentes réunions et transmettre de l'information tout ça pour le compte du comité de parents.

Pour la prochaine année, il est question d'un animateur à temps plein mais certaines modalités restent à déterminer.



Aéronautique Gengis Khan a conquis le nord de la Chine grâce à des Mongols fiers.

Un gros lot de plus de \$100 000 chaque vendredi

6/36

BRASSERIE DU ROYAUME

MUSICIENS ou CHANTEURS
pour vos divertissements
DU MERCREDI SOIR AU SAMEDI SOIR

EN VEDETTE cette semaine LES JOUVENCEAUX

SAMEDI SOIR
DE 17h à LA FERMETURE
BARON DE BOEUF
SERVI AVEC POMME DE TERRE AU FOUR ET SALADE DU CHEF \$3.25

1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

LE MAIL DE

place du royaume

pour "LE GRAND GALA DE LA MODE PRINTEMPS 80"

Défilés de mode continuels, distribution de liqueurs douces par Liqueurs Saguenay, de la crème glacée par la Laiterie Lamontagne. Clowns. Distribution de ballons, entrée gratuite. Invitation à tous

Pour de la mode pour du choix pour du soleil

Place du Royaume c'est là qu'on va!

fourre-tout



marcel rivard

La campagne est en marche

Vous avez écouté les reportages en différé du fameux débat sur la question, transmis de l'Assemblée nationale?

Comme bien d'autres, vous avez constaté que le ton avait quelque peu changé et que les échanges devenaient un peu plus corsés.

Pendant ce temps-là, on se débat sur la place publique pour intéresser le plus grand nombre de gens et surtout pour en attirer le plus grand nombre en faveur de la position qu'on croit la plus valable.

Ainsi, par exemple, le MEoui (Mouvement étudiant pour le oui) vient de se voir créer une opposition par le CENON (Comité étudiant pour le non); c'est de bonne guerre!

Tout comme d'ailleurs le pendant au slogan "Mon nom est Québécois" qui vient d'être lancé: "Mon nom est Québécois et je vous dirai pourquoi!"

aujourd'hui



Albert Einstein aurait 101 ans aujourd'hui.

Vendredi, 14 mars 1980, 74ème jour de l'année.

— 1978: Les troupes israéliennes envahissent le Sud-Liban.

— 1977: Sanjay Gandhi, le fils du premier ministre indien, échappe à un attentat.

— 1976: Le président Anouar el Sadate demande au Parlement égyptien d'annuler le traité avec l'Union soviétique.

— 1968: Le vice-président de la Défense tchécoslovaque, M. Vladimir Janko, se suicide à la suite du passage d'un général aux Etats-Unis.

— 1965: Le gouvernement israélien approuve l'établissement de relations diplomatiques avec la RFA.

— 1917: La Chine interrompt ses relations diplomatiques avec l'Allemagne.

— 1647: La France et la Suède signent le traité d'Ulm avec le Grand Electeur de Bavière.

— 1558: Ferdinand 1er prend la tête du Saint-Empire romain sans avoir été couronné par le Pape.

Ils sont nés un 14 mars:

— Karl Philipp Emmanuel Bach, compositeur allemand (1714-1788).

— Maxime Gorki, écrivain russe (1868-1936).

— Albert Einstein, savant allemand (1879-1955).

— Albert Grimaldi, héritier du trône princier de Monaco (1958).



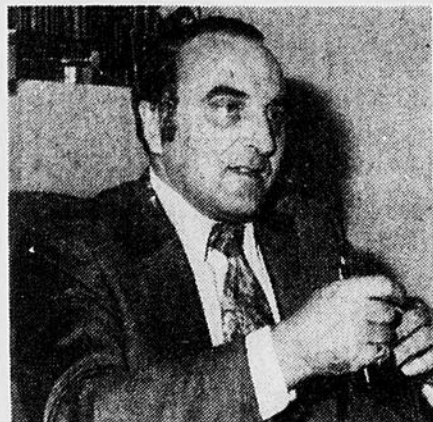
Invention tout à fait pratique

Les accidents qui surviennent lorsque les autobus scolaires effectuent un arrêt pour faire embarquer ou descendre des écoliers sont encore trop nombreux et tragiques. Le Protestant School Board of Greater Montreal a décidé, pour réduire encore davantage les risques d'accidents, d'installer de tels panneaux d'arrêt sur le flanc gauche de ses autobus scolaires. L'affiche est rétractable.

Selon une étude réalisée par suite de cette invention, le PSBGM a décidé d'en recommander l'installation au gouvernement québécois sur tous les autobus scolaires qui sillonnent les routes du Québec.

Belles paroles pour l'âge d'or

Adrienne Brassard, qui oeuvrait à la bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi, a eu, à l'occasion d'une fête organisée en son honneur, d'heureuses expressions pour traduire le sentiment des personnes qui atteignent l'âge d'or: "L'homme vaut davantage pour ce qu'il est que pour ce qu'il a", et "Un coucher de soleil n'est pas moins beau qu'un lever".



Francis Dufour à "Réflexion '80"

Le maire Francis Dufour, de Jonquière, sera le responsable des ateliers au prochain congrès de l'Union des municipalités du Québec qui se déroulera les 28, 30 avril et 1er mai, à l'hôtel Reine-Elisabeth, à Montréal.

Les ateliers étudieront les thèmes suivants: la fiscalité, les relations de travail, l'habitation, l'information, les loisirs et la gestion du sol.

Télévision communautaire

Le conseil d'administration de Câblvision Alma vient de confier à un groupe de personnes le mandat d'étudier les possibilités d'implanter une télévision communautaire.

Au cours du mois, la population d'Alma sera convoquée à une réunion d'information sur ce sujet. Le projet semble très bien amorcé.

"It's a plane, it's a bird..."

L'acteur américain Christopher Reeves, vedette du film "Superman", a atterri accidentellement, mardi après-midi, avec un planeur sur un aérodrome ultra-secret du ministère britannique de la Défense, a-t-on appris, jeudi, de source officielle.

L'acteur était parti du petit terrain d'aviation de Booker, dans le Buckinghamshire (centre de l'Angleterre), pour un vol de quelques heures. Après quelque temps, ayant perdu de l'altitude faute de courants ascendants suffisamment forts, Christopher Reeves a dû chercher à se poser.

Avisant alors une piste, il y a atterri sans incident... pour se trouver aussitôt nez à nez avec deux policiers militaires: le terrain choisi par "Superman" n'était autre que celui de l'usine "top-secret" d'Aylesbury, où le ministère britannique de la Défense fait des recherches sur les carburants pour missiles.

Après avoir décliné son identité, Christopher Reeves était conduit au commissariat de la base pour vérification. Le terrain d'aviation de Booker ayant pu confirmer les dires de l'acteur, les policiers lui ont alors offert un thé et "Superman" a passé les deux heures suivantes à signer des autographes.

Session de cours sur l'alcoolisme

La section jonquéroise de Sobriété du Canada organise une session de cours sur l'alcoolisme d'une durée de dix semaines.

Ces cours seront donnés par le père Emilien Carrier, animateur spirituel de Sobriété du Canada pour la section du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et se joindront à lui des médecins, des infirmières et autres personnes-ressources.

Cette session débutera lundi, à compter de 20h00, à la salle du Carrefour de Sobriété, située, au 401, de la rue Montfort, à Jonquière; c'est au sous-sol de l'église Sainte-Marie.

Une invitation spéciale est lancée aux responsables et aux membres d'organismes de sobriété, de même qu'au grand public.

Nouveau cours prénatal

Un cours prénatal s'adressant aux femmes multipares (qui ont déjà accouché) débutera le 2 avril, à 20h30, au Centre local des services communautaires Saguenay-Nord.

Son avantage pour les femmes qui ont peut-être déjà suivi des cours, est le nombre plus restreint de rencontres, l'échange de livre et la discussion basée sur l'expérience d'un accouchement.



Le drapeau est descendu en berne

A Alma, on n'a pas mis beaucoup de temps à descendre en berne les drapeaux qui flottent dans le ciel, lorsqu'on a appris le décès de Jacques Gagnon, le président de la Fédération des Caisses d'entraide économique du Québec.

A Place de l'entraide, présentement en construction, on a dépêché un camion-échelle du Service municipal des incendies pour procéder à cette opération.

L'Age d'or éclatera

Quelque 600 membres sont attendus au deuxième congrès du Conseil de l'Age d'or de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, congrès qui se déroulera sous le thème "La vie éclate".

Les représentants de 55 clubs affiliés se répartiront dans dix ateliers de travail qui toucheront divers aspects de la vie des personnes du troisième âge.

Ce congrès régional se déroulera à Chicoutimi et aura lieu les 23, 24 et 25 mai, clôturant ainsi la Semaine régionale de l'Age d'or.

rendez-vous

Chicoutimi

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'information, si vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à: 545-1575, Inter-Association (CLSC).

Jonquière

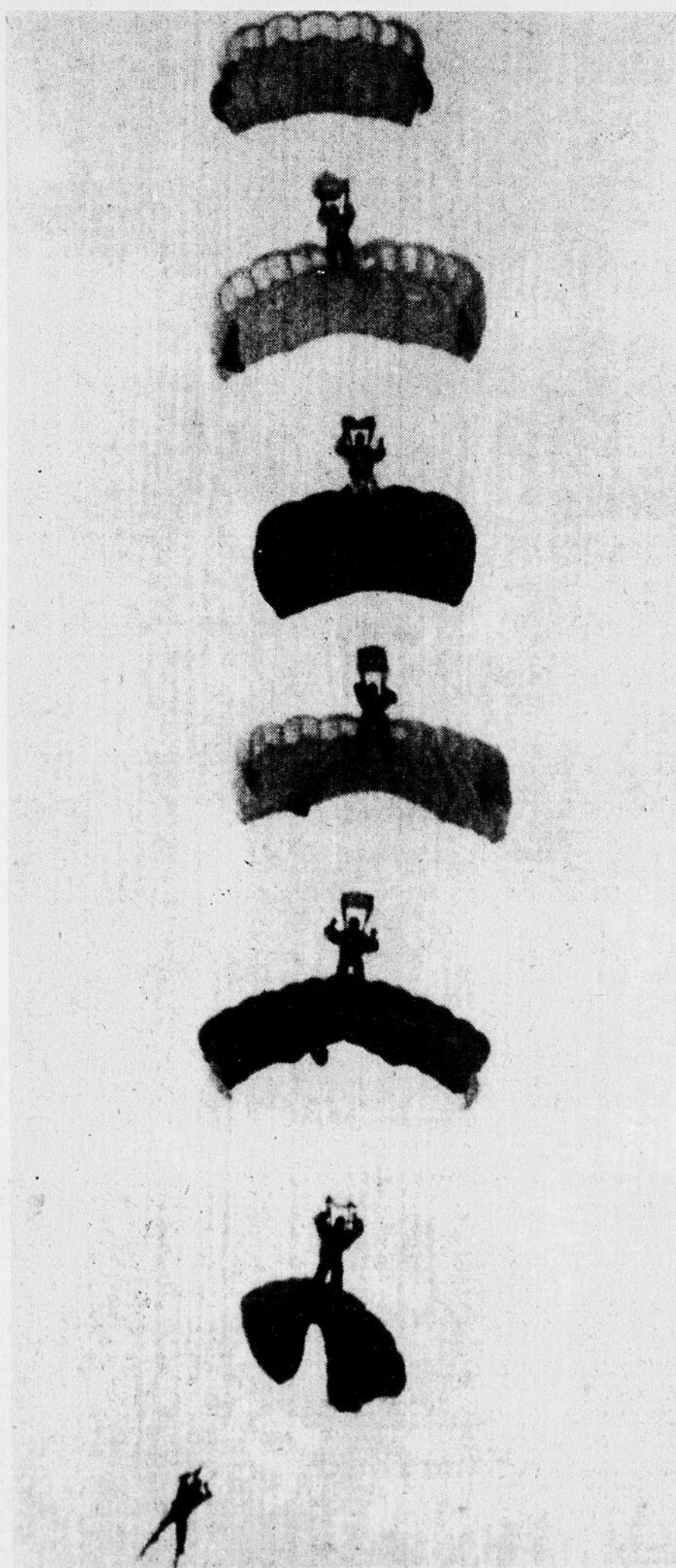
Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tél.: 542-6785, 542-6612, 543-0594 ou 543-7787.

Association des handicapés — Invitation à toutes les personnes handicapées, âgées de 18 ans et plus, intéressées à devenir membres de l'association, tous les jeudis soirs, de 19h00 à 21h00, au Pavillon du Carrefour, rue Bourassa, Kénogami. Informations, tél.: 542-5133 ou 547-1161, Mme Henriette Levasseur.

Association pour la promotion des droits des handicapés — Rendez-vous chaque mercredi, de 13h30 à 16h00, au 205, Mellon. Des bénévoles seront là pour vous seconder dans tous genres d'activités, artisanat.

Mistassini

Aféas — Brunch pour le lancement officiel de son cercle et dans le but de faire des fonds pour ses activités, le dimanche, 23 mars, à 11h00, salle des Mooses de Mistassini. Inf.: 276-1378 ou 276-1286.



Meilleure photographie

Le photographe Bill Keay, du Toronto Sun, a mérité le prix de la meilleure photographie pour les journaux canadiens avec ce cliché montrant six parachutistes en pleine action.

Pour réaliser cette photographie, Keay s'était placé juste à côté de la cible que les parachutistes devaient toucher au sol, lors d'une compétition de sauts. Elle donne l'impression que les cinq parachutistes du haut sont tous assis sur la voileure du camarade situé plus bas; quoique c'est une voltige qu'on pratique à l'occasion, il n'en est pas ici question et ce n'est qu'une illusion d'optique.

La Société historique du Saguenay

une clé pour demain

vous offre

Campagne de la SHS

Dans le dépliant qu'elle vient de distribuer, la Société historique du Saguenay rappelle qu'après 45 années d'existence, "la Société historique du Saguenay est devenue le plus important dépôt d'archives régionales au Canada et le troisième au monde".

Le malheur, c'est qu'elle n'a pas les ressources financières suffisantes pour poursuivre l'oeuvre colossale entreprise par le regretté Mgr Victor Tremblay.



le référendum

Les partis se lancent des flèches à saveur financière

MONTREAL (PC) — Les deux principaux partis engagés dans la bataille référendaire se décochent mutuellement des flèches au sujet de leur situation financière.

Le Parti Québécois affirme que les libéraux sont trop riches et le PLQ accuse à son tour le PQ de vivre au-dessus de ses moyens.

Dans des entrevues accordées cette semaine, les

administrateurs des deux formations politiques ne se sont pas gênés pour critiquer durement leurs adversaires au chapitre du financement, facteur clé dans la campagne référendaire et dans les élections provin-

ciales qui surviendront cet automne ou en 1981.

Selon les libéraux, le Parti Québécois vit dangereusement en ne gardant pas suffisamment de réserves dans ses coffres, puisqu'il ne dispose actuellement que de \$200,000.

La campagne de financement du PQ, dont l'objectif est de \$3,000,000, vient de commencer.

De leur côté, les péquistes soutiennent que le compte en banque de \$5.8 millions des libéraux est si bien garni grâce à des dons faits par les grosses sociétés avant l'entrée en vigueur, en avril 1978, de la Loi sur la réforme électorale.

"Le PQ marche sur la corde raide dans ses opérations financières, affirme le directeur de l'administration du PLQ, M. Serge Rémillard.

"Ils vivent au-dessus de leurs moyens.

"Leurs réserves sont pratiquement inexistantes et ils dépendent beaucoup trop de leur campagne annuelle de financement pour assurer leurs opérations".

A la limite

Cependant, le trésorier et président du comité exécutif du PQ, M. Philippe Bernard, rejette cette affirmation des libéraux en expliquant que le Parti Québécois n'engage jamais de fonds qui ne correspondent pas à des rentrées assurées.

"Nous opérons cependant à la limite de notre capacité.

"Nous dépensons ce que nous avons — particulièrement cette année — mais nous ne dépassons jamais le point limite".

De son côté, M. Rémillard estime qu'une ou deux mauvaises campagnes de financement pourraient nuire gravement au PQ et même l'empêcher de reprendre son élan plus tard.

"Si pour une raison quelconque, le Parti Québécois connaissait une baisse importante de sa popularité, il ne serait pas en mesure de recueillir autant d'argent et pourrait s'en trouver complètement paralysé.

"Imaginez une telle situation se produisant à la veille d'une élection. Ce pourrait être extrêmement dangereux".

Les libéraux, qui ont remporté une victoire éclatante en 1973 pour subir une défaite dramatique au scrutin de 1976, savent comment l'opinion publique peut fluctuer et comment cette fluctuation joue sur les campagnes de financement.

Laurin s'attaque au "Livre beige"

QUEBEC (PC) — Ce fut le tour hier du ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camille Laurin, de s'en prendre durement au "Livre beige" de M. Claude Ryan.

Il a soutenu que ces propositions de fédéralisme renouvelé constituent "un danger mortel" pour le Québec et il a comparé le chef du parti libéral au lemming, ce petit rongeur de Scandinavie, qui conduit parfois tout son troupeau vers la mort.

"Le Québec y est tellement sacrifié au Canada" a ajouté M. Laurin que "Peter Lougheed devient plus albertain, Bill Davis plus ontarien, et Brian Peckford plus terre-neuvien que Ryan n'est Québécois".

Le ministre a signalé cependant qu'il comprend que des gens disent "non" car ils doivent renoncer à un pays qu'ils ont conquis de l'Atlantique au Pacifique. Toutefois, ceux-ci devraient constater que ça fait un siècle que les

Québécois sont exclus de ce pays anglais en 1850.

Il a souligné que seules les provinces francophones sont devenues bilingues en 1867.

Par ailleurs, M. Laurin a dénoncé la campagne menée par la fondation Pro-Canada ayant pour thème "J'y suis, j'y reste" pour "ma sécurité", ma "liberté", ma prospérité".

Il a rappelé l'adoption de la loi des mesures de guerre en 1970, les gestes illégaux de la Gendarmerie royale du Canada.

L'assimilation des francophones hors Québec et signalé qu'un régime fédéral n'est pas une garantie du respect des libertés individuelles (donnant l'exemple notamment de la Russie et du Brésil).

Il s'est dit persuadé que les bailleurs de fonds de Pro-Canada, bien installés à leurs postes de commande, seront balancés par une vague irrésistible si bien que la prochaine génération sera en possession de son pays.

Un bref échange sur l'aspect économique

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a été le théâtre d'un bref échange de propos sur l'aspect économique des relations Canada-Québec hier dans le cadre du débat sur la question référendaire.

Tout a tourné encore une fois autour du système canadien de péréquation qui, selon les ministres Yves Bérubé et Guy Joron, ne ferait pas de cadeaux aux québécois mais qui, d'après les députés libéraux André Raynaud et Fernand Lalonde, apporterait un soulagement économique aux contribuables québécois.

On a assisté à un véritable débat contradictoire où M. Lalonde a parti le bal en affirmant que l'une des égalités les plus importantes au pays demeure celle de l'économie. A ce chapitre, le livre "beige" de M. Ryan propose l'inscription dans le texte d'une nouvelle constitution, de cette garantie de la péréquation pour faire en sorte que tous les citoyens bénéficient des mêmes avantages économiques tirés des richesses naturelles du pays.

Or, un Québec souverain ne pourrait plus compter sur cette répartition égalitaire des richesses, a dit le député de Marguerite-Bourgeoys.

Le ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières, M. Guy Joron, s'est immédiatement levé pour donner la réplique et expliquer que si le gouvernement fédéral accusait un déficit de \$14 millions, comme en 1979-80, les québécois, qu'ils le veuillent ou non, seraient appelés à l'éponger dans une proportion de 25 p.c., ce qui diminuerait les bienfaits de la péréquation.

"Quand j'entends des apprentis-sorciers qui font de l'économie de père Noël...", a dit M. Joron.

Bondissant à son tour de son siège, l'économiste André Raynaud a réfuté les arguments de son opposant en soulignant que ce n'est pas jouer au père Noël que de faire valoir que le fédéral donne plus aux québécois qu'il ne retire d'impôts, mais que c'est plutôt reconnaître les inégalités régionales que veut corriger le système actuel.

M. Raynaud a ajouté qu'en vertu de ce système de péréquation, l'Ontario avait fourni \$320 millions nets au gouvernement fédéral l'an passé pendant qu'Ottawa remboursait \$3.6 milliards au Québec.

Pour sa part, le ministre Bérubé est brièvement intervenu pour lancer: "On n'a pas le droit de rire du monde".

Tout citoyen comprend que lorsqu'il dépense plus que ce qu'il possède dans son portefeuille, il se met sur la finance, a ajouté le ministre qui

a appliqué le même postulat aux finances publiques.

Quand le fédéral donne plus au Québec, il grossit son déficit et à la fin ce sont tous les contribuables qui doivent en assumer le paiement, capital et intérêts, selon M. Bérubé.

Selon Gérard Godin:

Si le Québec dit oui, Trudeau devra négocier

QUEBEC (PC) — Le député péquiste de Mercier, M. Gérard Godin, affirme que le premier ministre Trudeau et le Canada anglophone ne sauront refuser de négocier si les Québécois répondent majoritairement "oui" au référendum.

"C'est faire injure à la volonté démocratique du Canada anglais que de croire qu'il refusera de bouger devant le désir du peuple québécois, et j'ai trop de respect pour ce grand démocrate qu'est M. Trudeau pour croire qu'il dira non", a déclaré M. Go-

din, alors qu'il intervenait hier dans le débat sur la question référendaire.

M. Godin a fustigé l'attitude des libéraux dans le débat constitutionnel en disant qu'ils faisaient montre d'illogisme en reconnaissant le principe de l'égalité des peuples tout en proposant une représentation québécoise de 25 p. c. dans le système fédéral qu'ils préconisent.

Le député de Mercier a dit qu'il votera "oui" parce qu'il est "tanné" de vérifier d'une année à l'autre si le Québec a touché sa part des bénéfices de la Confédération canadienne.



RECHERCHES — Des policiers montréalais se préparent à passer au peigne fin une partie de la rivière qui coule sous le pont Jacques-Cartier de Montréal. Ces

policiers sont à la recherche du corps du jeune Yannick Geoffroy, disparu de chez lui depuis mercredi. (Laserphoto PC)



MERE EPROUVÉE — Mme France Geoffroy discute avec un membre de sa famille après avoir appris la disparition de son garçon de 5 ans. (Laserphoto PC)

Bambin de cinq ans introuvable

MONTREAL (PC) — Les autorités policières craignent qu'un garçonnet de cinq ans, enlevé près du domicile de ses parents mercredi, ait été jeté en bas du pont Jacques-Cartier.

La police des Ports nationaux poursuivait ses recherches, tôt jeudi matin, dans les eaux du Saint-Laurent, sous le pont, dans l'espoir de retrouver des traces de l'enfant.

Un homme de 22 ans est interrogé en rapport avec cette affaire.

L'homme fut appréhendé sur le pont après qu'un chauffeur d'autobus eut alerté les policiers, trouvant suspecte la présence de l'homme et de l'enfant sur la voie piétonnière du pont. Lorsqu'il aperçut l'homme à une deuxième reprise, celui-ci était seul.

La description de l'enfant et des vêtements qu'il portait, faite par le chauffeur d'autobus, coïncidait avec celle du garçonnet enlevé près de la résidence de ses parents, rue Parthenais, un peu plus tôt.

Un porte-parole de la police des Ports nationaux, le sergent Robert Tessier, a révélé que le suspect, qui est déjà connu des autorités policières, a résisté à son arrestation.

VENTE DE CHOCOLAT

AU PROFIT DU PATRO
DE JONQUIÈRE
LE CONSEIL 2595 DES
chevaliers de colomb
JONQUIÈRE-KENOGAMI
ARVIDA-SHIPSHAW-ST-AMBRÔISE
et
VOTRE JOURNAL
Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

VOUS INVITENT À PARTICIPEZ GÉNÉREUSEMENT SAMEDI
LE 22 MARS DE 16 hres à 19 hres.
SECTEURS:
JONQUIÈRE-KÉNOGAMI-ARVIDA
LE PATRO...
UNE OEUVRE VOUÉE
AU DÉVELOPPEMENT
DES JEUNES.

la souveraineté à quel prix?

**CONSEIL
DU PATRONAT
DU QUÉBEC**

le référendum



JACQUES BRASSARD — Le député de Lac-Saint-Jean a mis l'accent sur le principe de l'égalité des peuples lors de son intervention à l'Assemblée nationale. (Photo Le Quotidien)

Le député Brassard insiste sur le principe de l'égalité des peuples

CHICOUTIMI (GL) — Intervenant dans le cadre du débat référendaire à l'Assemblée nationale, le député de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, a tenté de faire ressortir l'importance du principe de l'égalité des peuples qui doit servir de fondement à la nouvelle entente que le gouvernement du Québec veut négocier avec le reste du Canada.

Un principe qui, de l'avis de M. Brassard, ne s'est jamais appliqué puisque les Québécois ont toujours été considérés comme une minorité placée sous la domination de la nation majoritaire anglo-saxonne.

"Placés devant cette réalité comment se sont comportés nos dirigeants politiques? On peut les classer en deux catégories: ceux qui acceptent notre statut de minorité et qui se résignent, et ceux qui refusent cette situation de nation minoritaire et vont s'efforcer de

substituer des relations d'égalité à des relations de dépendance", a commenté le député péquiste de Lac-Saint-Jean.

Se servant d'événements historiques, Jacques Brassard a démontré la double lignée de nos hommes politiques au Québec. Il a parlé de la pendaison de Louis Riel, la conscription de 1917, le plébiscite de 1942, et, à chaque fois selon N. Brassard, il s'est trouvé des hommes politiques de chez nous qui nous ont préché la soumission, la docilité et la servilité tandis que d'autres nous conseillaient l'affirmation de soi et la dignité.

Puis, il s'est posé la question: "Dans quelle catégorie se situent les deux chefs politiques qui se font face à l'Assemblée nationale?"

Parlant de son chef René Lévesque, le député Brassard n'a pas eu de peine à dire qu'il

se classait dans la lignée de ceux qui n'ont jamais accepté notre statut de minoritaire, et qui ont lutté sans relâche pour que soit reconnu concrètement le principe de l'égalité des peuples.

En ce qui concerne le chef de l'Opposition, M. Brassard a déclaré que Claude Ryan appartient à la lignée honteuse de nos chefs politiques qui ont préché la doctrine de renoncement et de soumission et qui ont exhorté à se contenter du "p'tit pain" des nations minoritaires. "Cet homme pourrait devenir si par malheur il était porté au pouvoir notre Adé-lard Godbout des années 1980", a lancé Jacques Brassard.

Toutefois, le député de Lac-Saint-Jean s'est dit convaincu que le peuple du Québec choisira de répondre à l'appel du premier ministre en votant massivement OUI au référendum.

Des délibérations perturbées par le groupe "En lutte"

QUEBEC (PC) — Les délibérations de l'Assemblée nationale ont été perturbées jeudi par des protestataires auteurs d'une pétition originant du groupe marxiste-léniniste "En lutte".

Les députés du parti québécois en ont profité pour se moquer abondamment du député libéral de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, qui avait accepté plus tôt cette semaine de déposer à l'Assemblée nationale une copie de la pétition.

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charbon, a dit que les Libéraux étaient prêts à s'allier avec n'importe qui pour s'opposer au parti ministériel.

De son côté, M. Lavoie a expliqué qu'il n'approuvait pas le geste posé à l'Assemblée nationale par les pétitionnaires, pas plus qu'il n'acceptait le contenu de la pétition.

Le député de Laval a affirmé qu'il n'avait accepté de déposer la pétition qu'uniquement pour respecter le droit d'un groupe de citoyens d'acheminer une demande devant la Chambre.

Quant au collègue de M. Lavoie, le leader parlementaire Gérard-D. Lévesque, du parti libéral, il a soutenu que le geste posé par le député de Laval ne signifiait en rien un geste d'appui des Libéraux aux positions marxistes-léninistes du groupe "En Lutte".

Les auteurs de la pétition se sont étonnés de leur côté que le député libéral de Laval ait accepté mardi dernier de déposer la pétition en Chambre.

"Cela nous a chicotés car c'est un fédéraliste réactionnaire qui ne défend pas le droit du Québec à l'autodétermination", a dit leur porte-parole, M. Clément Caze-lais.

Le groupe avait néanmoins accepté en fin de semaine de confier la pétition à M. Lavoie, compte tenu qu'aucun autre député n'avait accepté de s'en charger.

La pétition, dont l'idée a été lancée par le groupe marxiste-léniniste "En lutte", a recueilli quelque 900 signatures jusqu'à maintenant.

Elle exige des modifications à la loi 92 de manière à abolir les dispositions qui limiteraient le droit d'expression et d'association lors de la campagne référendaire. La pétition exige également la tenue d'une commission parlementaire sur le libellé de la question référendaire.

Après avoir rencontré la presse jeudi matin, des signataires de la pétition se sont massés en après-midi dans les galeries réservées aux invités de l'opposition, à l'Assemblée nationale.

Après la traditionnelle période des questions, ils ont commencé à vociférer et à lancer des tracts, forçant le président de la Chambre, M. Clément Richard, à suspendre les délibérations pendant cinq minutes.

Biron: un "oui" irréversible!

QUEBEC (PC) — M. Biron, député de Lotbinière et ancien chef de l'Union nationale, a admis hier qu'il avait connu des "tiraillements" avant d'opter pour le "oui". Il a cependant ajouté que sa position était maintenant irré-

versible. Il a d'ailleurs profité de son intervention hier à l'Assemblée nationale pour proposer un amendement à la question référendaire qui aurait pour avantage, selon lui, de désamorcer une des armes des

"marchands de peur".

La proposition d'amendement de celui qui était jusqu'à tout récemment le chef de l'Union nationale, s'ajoute à celles des libéraux, de l'Union nationale et de M. Rodrigue Tremblay.

M. Biron souhaite que le deuxième référendum soit mieux défini dans la question. Pour ce faire, il propose que le troisième paragraphe qui se lit: "tout changement de statut politique résultant de ces négociations sera soumis à la

population par référendum", soit remplacé par: "aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans accord de la population lors d'une seconde référendum".

M. Biron a ajouté que le Québec devait prendre les grands moyens pour négocier une nouvelle entente. L'ancien chef unioniste a senti le besoin d'expliquer son cheminement personnel des dernières semaines.

Les fonctionnaires incités à une certaine réserve...

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque s'est engagé hier à ne pas sévir contre les fonctionnaires qui vont s'impliquer, à titre personnel, dans la campagne référendaire.

M. Lévesque a souligné que le gouvernement recommande à ses employés, surtout dans le cas des

hauts fonctionnaires, de faire preuve d'une certaine réserve. Par contre, a-t-il ajouté, il ne s'agit pas d'un conseil "ex cathedra" et si quelqu'un désire "prendre des risques", il recevra un traitement équivalent, qu'il oeuvre pour le "oui" ou pour le "non".

Le premier ministre a dû apporter ces précisions

après avoir été interrogé par le chef de l'opposition officielle, M. Claude Ryan. Ce dernier a relevé le cas d'un haut fonctionnaire, M. Eric Gourdeau, secrétaire général du Conseil exécutif (avec rang de sous-ministre), qui a déjà déclaré publiquement qu'il optait pour la souveraineté-association.

Le chef libéral voulait coincer le premier ministre en faisant ressortir la

contradiction entre les directives officielles du gouvernement à ses employés et le cas de M. Gourdeau. "Il est clair, de dire M. Ryan, que la règle de retenue et de réserve n'a pas été observée dans ce cas".

Le premier ministre a également noté qu'il ne s'agit ni du premier ni du dernier cas d'un serviteur de l'Etat qui s'implique dans la campagne référendaire.

Hésitations

"Oui j'ai vécu un temps d'hésitations avant d'opter pour une position ferme, oui j'ai vécu un cheminement sinueux et des tiraillements réels avant d'articuler mon choix, mais aujourd'hui mon "oui" est irréversible, c'est un "oui" à l'égalité juridique et un "oui" à des négociations intenses d'égal à égal et je l'offre à mes concitoyens de Lotbinière", de déclarer le député.

Marois rassure les gens âgés

QUEBEC (PC) — Non seulement les gens âgés continueront-ils de recevoir leurs pensions de vieillesse mais on pourra envisager d'établir une politique de revenu minimum garanti si le Québec récupère tous ses impôts.

C'est là l'engagement qu'a pris hier le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, au cours du débat sur la question référendaire.

Le ministre a souligné que l'on se paie actuellement pour 6 millions de citoyens une sécurité sur le

revenu de 6 milliards et que cet argent, issu de nos impôts, est émiétié entre deux niveaux de gouvernement: pensions de vieillesse à Ottawa, régime des rentes à Québec, aide sociale à Québec, assurance-chômage à Ottawa, allocations familiales à Québec... M. Marois a affirmé qu'il n'y a pas de cadeau dans les pensions et qu'il est indécrot de la part des tenants du "non" de laisser croire aux gens du troisième âge que leurs pensions seront abolies ou réduites.

LE MONSTRE DE LA MECANIQUE: UN SUPER 4x4 EQUIPE D'UN COMPUTER DES PLUS COMPLEXES

LA BALADE DÉMENTE

SENSATIONNEL

LA BALADE DÉMENTE

Plus 2^e film aux cinémas suivants: capitol, saguenay

Un film fabuleux, qui fera la joie de tous! La plus grande bande dessinée de tous les temps!

Le Seigneur des Anneaux

2^e FILM AUX CINÉMAS SUIVANTS: royauome 2, bellevue

LES CINÉMAS FRANCE FILM

BONS BAISERS! de montréal.

avec: JACQUES ROBERT, ISA BELLE, 18 ANS Adultes

une vraie petite chatouille à votre imagination

Les jeunes Québécoises

Plus 2^e film aux cinémas suivants: cartier, élysée

Une aventure palpitante

POUR 4 JEUNES QUI DÉCIDENT DE PARTICIPER À LA PLUS GRANDE COURSE SUR 2 ROUES JAMAIS VUE AU CINÉMA.

LA BANDE DES QUATRE

Plus 2^e film aux cinémas suivants: royauome 1, centre

D'UNE DRÔLERIE SANS PAREIL

la Cage aux Folles

21^{ème} semaine

VEN. à JEU. 14-15-16-17-18-19-20 MARS 14 ANS

GREASE Brillantine

John Travolta - Olivia Newton-John

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR

Musique des BEE GEES

Théâtre Canadien

Moliere

écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE

VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES

dès le 21 mars place du royauome 3 1451 W. TALBOT, CHICOUTIMI 545-4260

"Si je n'éprouvais pas une certaine pudeur des mots, je crierais au génie!" — FRANCO NUOVO

le Journal de Montréal

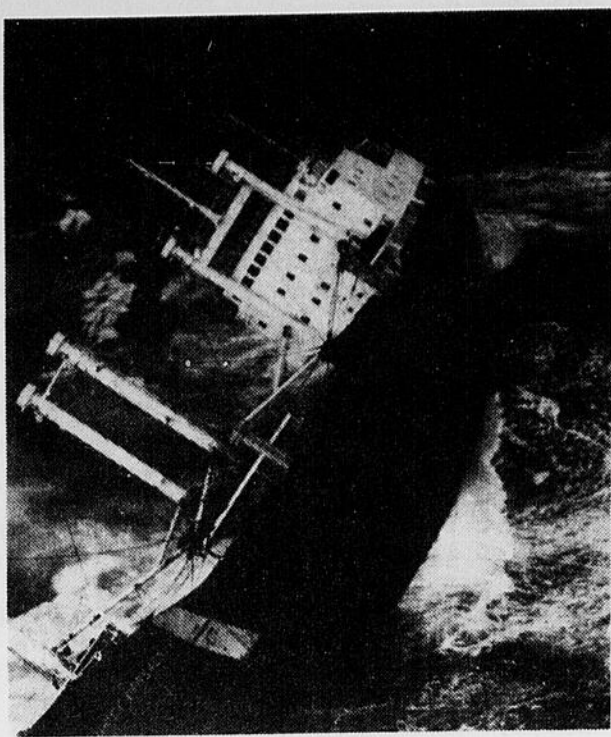
Moliere

écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE

VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES

dès le 21 mars place du royauome 3 1451 W. TALBOT, CHICOUTIMI 545-4260

canada en bref



NAUFRAGE — Couché sur son flanc, le cargo canadien Maurice Desgagné s'enfoncé lentement mais irrémédiablement dans les eaux froides de l'océan Atlantique à quelque soixante milles marins de la Nouvelle-Écosse. Heureusement, les 21 membres d'équipage ont été sauvés de justesse par les hélicoptères du destroyer canadien Huron.

(Photolaser PC)

Décès d'un journaliste

TORONTO (PC) — Norman DePoe, un vétéran reporter et commentateur au réseau anglais de Radio-Canada, est décédé aujourd'hui à la suite d'une longue maladie.

M. DePoe, qui avait pris sa retraite en 1978, était âgé de 62 ans. À titre de correspondant parlementaire de CBC depuis 1960, il avait couvert pas moins de 31 campagnes électorales. Sa voix grave, sa moustache et ses habits impeccables étaient connus des auditeurs anglophones de Radio-Canada d'un bout à l'autre du pays.

"Quand je mourrai, avait dit Norman DePoe en 1976, je veux qu'on inscrive sur ma tombe l'épithète suivante: 'Il était un bon reporter'."

Ses dernières volontés seront respectées. Le disparu laisse dans le deuil son épouse, Mary, et sept enfants.

Otages américains

EDMONTON (PC) — Saleem Ganam, vice-président du Conseil des communautés musulmanes du Canada, affirme que les otages américains détenus à Téhéran ne seront pas libérés aussi longtemps que l'ex-chah d'Iran, qui vit en exil au Panama, ne sera pas extradé.

M. Ganam, qui est également président du Centre islamique d'Edmonton, était au nombre des 10 musulmans canadiens qui ont récemment été invités à Téhéran pour participer aux fêtes marquant le premier anniversaire de la révolution iranienne.

Télévision française

MOOSE JAW, Sask. (PC) — Le début du service de télévision en langue française dans la région de Moose Jaw n'est que le commencement de l'expansion du service français en Saskatchewan. C'est ce qu'a affirmé, mercredi, M. Léo Remillard, directeur du réseau français pour la région des Prairies.

Selon M. Remillard, le secrétariat d'Etat a déjà approuvé des plans prévoyant l'expansion du service français. Au cours des cinq dernières années, la société d'Etat a élargi son champ d'action, tant du côté de la télévision que celui de la radio, pour desservir 300 localités alors que 600 projets d'ingénierie ont été réalisés au cours de la même période, a ajouté le même porte-parole.

Pensions de vieillesse

OTTAWA (PC) — En vertu de l'indexation trimestrielle au coût de la vie, les prestations mensuelles de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti et de l'allocation au conjoint seront augmentées à compter d'avril, a annoncé jeudi le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

La pension de base sera ainsi portée de \$182.42 à \$186.80, tandis que le supplément de revenu garanti maximal pour une personne seule ou une personne mariée, dont le conjoint n'est pas pensionné et ne reçoit pas d'allocation au conjoint, passera de \$149.76 à \$156.35.

Le supplément de revenu garanti maximal pour un couple marié, dont les deux conjoints sont bénéficiaires de la pension, sera porté de \$124.52 à \$127.51 pour chacun.

Par ailleurs, l'allocation maximale au conjoint passera de \$306.94 à \$314.31.

Incendie mortel

GRAND ANSE, N.-B. (PC) — Les pompiers ont attribué à un tuyau défectueux surchauffé placé trop près d'un plafond non fini l'incendie qui a causé la mort d'un couple et de deux enfants, mercredi.

M. Claude Dugas, chef de l'escouade des pompiers de cette localité acadienne située à 72 kilomètres seulement de la laine minérale utilisée pour isoler le plafond de la maison.

"Je ne comprends pas pourquoi la maison n'a pas flambé plus tôt", a commenté le chef des pompiers.

Les victimes de cette tragédie ont été identifiées comme étant Elie Pinet, âgé de 26 ans, sa femme Yvette, âgée de 22 ans, et leurs deux fillettes, Sylvie, 2 ans, et Annie, âgée d'un mois à peine.

Procédures judiciaires

BRANDON (PC) — La Clear Lake Cottage Owners Association a annoncé son intention, jeudi, d'intenter des procédures judiciaires contre Parcs Canada, qui a décidé d'augmenter jusqu'à 1,400 pour cent le loyer des lots sur lesquels sont construits des chalets.

"Nous allons sûrement devant le tribunal, a déclaré M. Keith Hurst, président de l'association. Nous voulons faire un recours collectif."

Environ 200 des 273 propriétaires de chalets dans le parc national de Riding Mountain sont membres de l'association.

Les hausses entrent en vigueur le 1er avril. Les loyers annuels des lots, qui étaient de \$48 à \$178, passeront de \$452 à \$1,300.

Les baux se renouvellent à chaque décennie.

La loi sur la protection de la vie privée a-t-elle été enfreinte?

OTTAWA (PC) — L'ex-procureur général du Canada, M. Warren Allmand, a déclaré, jeudi, qu'il avait pris les mesures nécessaires pour qu'en choisissant les personnes faisant l'objet de surveillance électronique, la Gendarmerie royale du Canada n'enfreigne pas la Loi sur la protection de la vie privée, entrée en vigueur le 30 juin 1974.

Témoignant devant la Commission McDonald, qui enquête sur les supposées activités illégales de la GRC, M. Allmand a dit qu'il croyait que les dispositions de la nouvelle loi étaient en fait plus sévères que les pratiques courantes de la police fédérale, ce qui l'a amené à tenter de faire respecter l'esprit de la loi, après son adoption en 1973.

Il a de plus indiqué qu' aussitôt la nouvelle loi entrée en vigueur, il avait signé, en juin 1974, un certain nombre d'autorisations, qui permettraient de justifier certaines activités de surveillance électronique pratiquées par la police fédérale.

Le président de la Commission royale d'enquête, M. David McDonald, un juge de la Cour suprême de l'Alberta, a mis en doute la légalité de ces autorisations.

Si ces autorisations étaient déclarées invalides parce qu'elles auraient été signées prématurément, les agents de la GRC qui les ont utilisées auraient pu commettre une infraction criminelle "de vaste envergure", a dit M. McDonald.

"Je ne me souviens pas d'avoir alors cru ou d'avoir entendu dire que nous posions un geste extraordinaire ou illégal", a répondu M.

Allmand. Une transcription élaguée du témoignage de M. Allmand, donnée à huis clos en décembre dernier, a été rendue publique jeudi.

Illégalité virtuelle?

Avant l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection de la vie privée, il était légal pour un policier d'obtenir une autorisation écrite d'un juge ou du solliciteur général pour procéder à l'écoute électronique ou encore de procéder à l'installation des dispositifs d'écoute électronique.

En signant prématurément des autorisations, M. Allmand a simplement fourni à la GRC une protection contre toute poursuite criminelle pour écoute électronique illégale aux termes de la loi de juillet 1974, a laissé entendre le président de la commission.

"Lorsque j'ai signé ces autorisations, je n'avais pas du tout cela en tête", a rétorqué M. Allmand. Il a ajouté qu'il voulait simplement s'assurer que la nouvelle loi était respectée.

Les juges peuvent accorder aux policiers des autorisations d'écoute électronique dans le cas d'enquêtes criminelles, mais seul le solliciteur général peut émettre une autorisation pour les cas de sécurité nationale.

M. Allmand a même indiqué qu'il avait parfois refusé d'émettre une autorisation exigée par les services secrets lorsqu'ils ne pouvaient pas en justifier de façon satisfaisante l'utilité.

Cas litigieux

Il a ajouté qu'il contestait la promotion des services de sécurité à vouloir faire enquête sur les organisations démocratiques lorsque, par exemple, un de ses membres pouvait aiguiser la suspicion des forces de l'ordre.

L'ex-solliciteur général a dit que la nouvelle loi obligeait la GRC à faire preuve de plus de discernement dans le choix des personnes ou groupes qui pourraient faire l'objet d'écoute électronique.

Il ne lui est d'ailleurs jamais venu à la pensée que la loi régissant l'interception des communications orales pouvait également s'appliquer aux communications écrites.

M. Roger Tassé, alors sous-ministre au bureau de l'ex-solliciteur général Warren Allmand, et M. Francis Fox ont tous deux déclaré aux commissaires, au cours de leurs témoignages du mois dernier, que M. Fox avait commencé, en mai 1977, à modifier les autorisations pour permettre, pendant l'installation de dispositifs électroniques, que les policiers puissent jeter un coup d'oeil aux dossiers de l'organisation ou de la personne soumise à l'espionnage électronique.

Selon M. Tassé, M. Fox aurait décidé d'agir après consultation avec les services juridiques, qui lui auraient affirmé que cette pratique était légale.

M. Allmand a dit qu'il aurait été fort étonné d'apprendre que la GRC se servait d'une autorisation d'écoute électronique pour rechercher des documents ou des dossiers écrits.



REUNION AU SOMMET — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, est arrivé, hier, au refuge gouvernemental de Meach Lake où doit se dérouler pour quelques jours une réunion spéciale de son cabinet. A l'instar du lac-à-l'Épaulé, Meach Lake permet aux libéraux-fédéraux de tenir des réunions politiques à l'abri des oreilles indiscrettes.

(Photolaser PC)

Cas isolé et exceptionnel

OTTAWA — MM. Maurice Nadon, ancien commissaire de la GRC, et Michael Dare, chef du service de sécurité, ont assuré le gouvernement, en juin 1977, que le vol avec effraction de la GRC aux bureaux de l'Agence de presse libre du Québec à Montréal était un incident isolé et exceptionnel.

M. Roger Tassé, ancien solliciteur général adjoint, a témoigné devant la Commission McDonald sur la GRC, le 22 février dernier, à l'effet que l'assurance donnée par MM. Nadon et Dare avait servi de base à la déclaration aux Communes par l'ancien solliciteur général Francis Fox.

La Presse Canadienne a rapporté de façon erronée, le 22 février, que M. Tassé avait dit avoir reçu cette assurance de M. Murray Smith, alors directeur général adjoint du service de sé-

curité. La Presse Canadienne regrette les inconvénients que cette nouvelle erronée a pu causer à M. Sexsmith. La transcription du témoignage de M. Tassé montre qu'il n'a pas demandé à M. Sexsmith si le raid de la GRC à l'Agence de presse libre du Québec à Montréal, en 1972, était unique.

M. Tassé a dit que MM. Nadon et Dare avaient lu l'avance, et n'avaient pas jugé bon de la changer, la déclaration de M. Fox aux Communes, selon laquelle il s'agissait d'un cas "exceptionnel et isolé".

Trois semaines plus tard, M. Fox établissait l'enquête McDonald, à cause des témoignages de nombreuses illégalités de la part de la GRC.

M. Sexsmith est maintenant commissaire adjoint, chargé de la division torontoise de la GRC.

Information

La politique d'ouverture se poursuit

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a entériné la décision de son prédécesseur, le conservateur Joe Clark, qui avait permis aux fonctionnaires fédéraux de fournir en toute quiétude des renseignements aux journalistes et au public.

Les directives gouvernementales, émises par le bureau du premier ministre Clark en novembre dernier, demandaient aux fonctionnaires de ne pas censurer inutilement les renseignements réclamés par les députés, les journalistes ou le grand public. Ainsi, on peut identifier les fonctionnaires qui fournissent les renseignements demandés et ils peuvent accorder des entrevues à la radio et à la télévision.

"Ces directives sont en vigueur et vont le demeurer", a indiqué, jeudi, un porte-parole du bureau du pre-

mier ministre, ajoutant "qu'un certain nombre de ministres les avait étudiées", et entérinées.

Les directives prévoient des exceptions pour les questions se rapportant aux recommandations ministérielles et aux renseignements dont la divulgation est interdite par la loi, comme les questions de sécurité nationale ou les renseignements recueillis par Statistique Canada sur des personnes ou des sociétés.

Communication franche

"Les fonctionnaires devraient pouvoir communiquer honnêtement au public, aux députés et aux journalistes les renseignements relevant de leur compétence et qui ont trait aux programmes ou à une poli-

tique annoncés ou mis en vigueur par le gouvernement", indiquent ces directives.

L'inaccessibilité des fonctionnaires a toujours constitué un problème épineux pour les journalistes de la Colline parlementaire ou pour les députés de l'Opposition désireux d'obtenir plus d'information sur les programmes gouvernementaux.

Au moment de leur embauche, les fonctionnaires fédéraux doivent promettre par serment de garder le secret sur les documents dont ils prendront connaissance, ce qui, parfois, risque de tourner au ridicule, comme le démontre l'exemple de ce fonctionnaire, congédié il y a quelques années, pour avoir prétendument divulgué des documents secrets du cabinet.

Publicité gouvernementale

Les libéraux préfèrent des agences publicitaires "amies"

OTTAWA (PC) — Le gouvernement libéral s'est empressé d'annuler un contrat très intéressant obtenu par une agence de publicité proche du parti conservateur, permettant ainsi de confier la publicité gouvernementale fédérale aux agences publicitaires plus familières avec le parti libéral.

Ainsi la société Media Buying Services Ltd. (MBS) de Toronto a été avisée, jeudi, de la rupture du contrat de 16 mois, totalisant \$1.8 million, octroyé par l'ancien gouvernement conservateur.

Les relations entre cette entreprise et les conservateurs fédéraux ne datent pas d'hier, puisque MBS a souvent préparé la publicité de ce parti durant les campagnes électorales fédérales. Depuis décembre dernier, MBS recevait mensuellement \$112,000 pour la composition et la distribution de la publicité gouvernementale.

C'est le ministre des Approvisionnement et Services, M. Jean-Jacques Blais, qui a décidé que le gouvernement se prévaudrait d'une clause spéciale "pour des raisons de commodité". Un porte-parole gouvernemental a indiqué que la firme MBS cherchera probablement à obtenir une indemnisation pour cette rupture de contrat.

Le président de cette entreprise, M. Peter Swain, n'a pu être rejoint pour commenter la nouvelle, mais il affirmait dernièrement que les milieux de publicité s'attendaient à ce que "des têtes tombent", après les résultats de l'élection du 18 février.

Des agences publicitaires "libérales" devraient prendre la relève, comme MacLaren Advertising Ltd, Vickers and Benson Ltd. et Ronalds-Reynolds de Toronto et BCP Advertising de Montréal.

La construction résidentielle traverse une crise aiguë

OTTAWA (PC) — Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement — SCHL — la construction résidentielle traverse la période la plus difficile de son histoire depuis la grande dépression, et il est peu probable que la situation s'améliore avant la prochaine année.

Dans son dernier rapport trimestriel, la société de la Couronne confirme les sombres perspectives qui attendent cette année l'industrie du logement et les consommateurs.

On y relève les remarques suivantes: — Pour la quatrième année consécutive, les mises en chantier seront à la baisse en 1980. On n'avait jamais vu pareil déclin depuis celui qui avait pris fin en 1933.

— Depuis l'automne dernier, le nombre de personnes qui croient que le moment est propice pour acheter une maison a fortement décliné. En novembre dernier, seules 16.4 p. c. des personnes interrogées le croyaient encore, ce qui représente le niveau le plus bas des 19 dernières années.

— La hausse du taux de l'intérêt hypothécaire a considérablement réduit le nombre de locataires susceptibles d'envisager l'achat d'une maison. Si le taux, qui

était de 11 p. c. l'été dernier, grimpeait à 15 p. c., 44 p. c. des locataires encore susceptibles d'envisager l'achat d'une maison seraient éliminés.

Baisse des mises en chantier

Le nombre de mises en chantier va passer de 197,000 en 1979 à 185,000 en 1980, pour remonter à 220,000 en 1981.

Toutefois, M. Robert T. Adamson, vice-président de la SCHL, a déclaré jeudi que l'objectif de 185,000 pour 1980 paraît maintenant moins réaliste qu'au moment où le rapport était en préparation, au début de l'année.

Le rapport estime que le taux de l'intérêt constitue la principale cause des nombreux problèmes qui se posent à la construction des logements. Et, il prévoit que le taux de l'intérêt pour les cinq prochaines années va se stabiliser aux alentours de 13 p. c., avec possibilité d'un recul à 12 p. c. d'ici la fin de l'année.

Or, le taux de l'intérêt hypothécaire ayant entre-temps grimpé à 14.5 p. c., les prévisions sont du coup dépassées et M. Adamson ne se sent plus en mesure de prédire ce qu'il va en advenir à l'avenir.

"Qui sait, dit-il, ce qui va se passer dans les six prochains mois?"

Vente du Printemps 4 jours seulement du 12 au 15 mars

Souliers pour hommes et adolescents

modèle sport, en cuir suédé ou cuir lisse, lacés, 2 oeillets, semelles crêpe plantation, légers. Pointures: 6½ à 12.

Valeur G.F.: \$49.99
SPECIAL: \$34⁹⁰

gagnon FRÈRES

406 EST, RUE RACINE
CHICOUTIMI
543-1501